



UFR HSS
HUMANITÉS
& SCIENCES SOCIALES

UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

LICENCE ARTS DU SPECTACLE

GUIDE DES ÉTUDES 2023 – 2024

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATIONS GÉNÉRALES.....	5
DIRECTION ET CONTACTS.....	6
ENSEIGNANTS.....	7
OBJECTIFS DE LA FORMATION.....	9
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES.....	10
RÉCAPITULATIF DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT.....	11
ENSEIGNEMENTS PAR SEMESTRE.....	14
LA PRATIQUE DANS LE DÉPARTEMENT ARTS DU SPECTACLE.....	24
STUDIO JO TRÉHARD.....	24
FESTIVAL LES FOUS DE LA RAMPE.....	24
ABRÉVIATIONS UTILISÉES DANS LE GUIDE DES ÉTUDES.....	24
LICENCE 1.....	26
◇ LICENCE 1 – SEMESTRE 1.....	26
◇ LICENCE 1 – SEMESTRE 2.....	30
LICENCE 2.....	35
◇ LICENCE 2 – SEMESTRE 3.....	35
L2 – S3 – PARCOURS ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES.....	35
L2 – S3 – PARCOURS ÉTUDES THÉÂTRALES.....	40
◇ LICENCE 2 – SEMESTRE 4.....	43
L2 – S4 – PARCOURS ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES.....	43
L2 – S4 – PARCOURS ÉTUDES THÉÂTRALES.....	48
LICENCE 3.....	53
◇ LICENCE 3 – SEMESTRE 5.....	53
L3 – S5 – PARCOURS ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES.....	53
L3 – S5 – PARCOURS ÉTUDES THÉÂTRALES.....	57
◇ LICENCE 3 – SEMESTRE 6.....	59
L3 – S6 – PARCOURS ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES.....	59
L3 – S6 – PARCOURS ÉTUDES THÉÂTRALES.....	63
CHARTRE DE BONNE CONDUITE.....	67
STAGE ÉTUDIANT EN ENTREPRISE.....	68
INFORMATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES.....	69
SERVICES ET OUTILS NUMÉRIQUES.....	71
LE DÉLIT DE PLAGIAT.....	72
RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES 2022-2027.....	73
RÈGLEMENT CONCERNANT LES ABSENCES JUSTIFIÉES ET LES DEVOIRS DE SUBSTITUTION POUR LES FORMATIONS ET LES ENSEIGNEMENTS RELEVANT DE L'ECI (ÉVALUATION CONTINUE INTÉGRALE).....	74
RÈGLEMENT DES DISPENSES D'ASSIDUITÉ ET DE CONTRÔLE CONTINU (UFR HSS).....	76
CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024.....	78

LEXIQUE DU LMD	79
LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES	83
LE CLES	86
PIX – NOUVELLE CERTIFICATION AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES	87
INFORMATIONS UTILES	88
ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES	89
RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT DE L'ÉTUDIANT	90
ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE – EOI	91

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ADRESSE

UFR Humanités et sciences sociales
Université de Caen Normandie
Esplanade de la Paix
14 032 CAEN Cedex

CONTACTS

POUR LES LICENCES :

Bâtiment B

4^{ème} étage – Bureau B1-447

hss.licence.arts@unicaen.fr

POUR LES MASTERS :

Bâtiment B

4^{ème} étage – Bureau B1-450

hss.scolarite.master@unicaen.fr

ENSEIGNANTS

ENSEIGNANTS DU DÉPARTEMENT

Yann CALVET (Maître de conférences, Cinéma)
 Fabien CAVAILLÉ (Maître de conférences, Théâtre)
 Léa CHEVALIER (ATER, Cinéma)
 Cristina DE SIMONE (Maîtresse de conférences, Théâtre)
 Charline GRANGER (ATER, Théâtre)
 Thomas HOREAU (Maître de conférences, Théâtre)
 Raphaël JAUDON (Maître de conférences, Cinéma)
 Romain JOBEZ (Professeur, Théâtre)
 Myriam JUAN (Maîtresse de conférences, Cinéma)
 Stéphanie LONCLE (Maîtresse de conférences, Théâtre)
 Jérémy MARINO (ATER, Cinéma)
 Philippe ORTOLI (Professeur, Cinéma)
 Paola PALMA (Maîtresse de conférences, Cinéma)
 Hélène VALMARY (Maîtresse de conférences, Cinéma)
 David VASSE (Maître de conférences HDR, Cinéma)
 Valérie VIGNAUX (Professeure, Cinéma)
 Baptiste VILLENAVE (Maître de conférences, Cinéma)

CHARGÉS DE COURS ET INTERVENANTS EXTÉRIEURS

Léa ALIAMUS (Doctorante, Cinéma)
 François ALLEAUME (Chargé de mission développement culturel à la ville de Caen)
 Isaac AZOULAY (Ingénieur du son)
 Philippe BARONNET (Comédien, metteur en scène, directeur de la compagnie *Les Permanents*)
 Sara BENOIST (Enseignante d'anglais)
 Marlène BERNOS (Enseignante d'anglais)
 Hélène BOUGY (Réalisatrice, scénariste)
 Alexis CADINOT (Psychologue, Art-thérapeute)
 Andrew CAVERHILL (Enseignant d'anglais)
 Camille CELLIER (Doctorante, Cinéma)
 Ludwig CHENAY (Directeur adjoint du Théâtre de Caen)
 Léa DABROWSKI (Doctorante, Cinéma)
 Patrick DEMIÈRE (Peintre, CDN)
 Florent DESPRES (Enseignant EPS, Maître d'armes)
 Victor FAINGNAERT (Doctorant en Histoire, Cinéma)
 Nathanaël FRÉROT (Acteur, metteur en scène)
 Anthony GANDAIS (Cinéma d'animation)
 Sophie GARDINER (Enseignante de scénario)
 Corinne GONDOUIN WEISSE (Enseignante d'anglais)
 Laurence GUILLEUX (Enseignante, danse, SUAPS)
 Fred HOCKÉ (Metteur en scène, dramaturge)
 Fanny HOUILIER (Ingénieure pédagogique, CEMU, université de Caen)
 Virginie LACROIX (Comédienne, directrice du département Théâtre au CRR de Caen)
 Camille LAMY (Réalisatrice, cheffe opératrice)
 Simon LANOT (Docteur en Langue et littérature françaises)
 Matthieu LE CROSNIER (Ingénieur pédagogique, CEMU, université de Caen)
 Jennifer LE GOFF (Enseignante d'anglais)
 Marie LE HIR (Réalisatrice)
 Maëly LEQUERTIER (Doctorante, Théâtre)
 Gilles MASSON (Comédien – théâtre, cinéma, télévision)
 Élise MONJARRET (PRAG, Espagnol)

Élodie MONLIBERT (Scénariste cinéma et séries, lectrice-consultante en fiction, enseignante en scénario)

Noémie MOUTEL (Doctorante, enseignante d'anglais)

Léna OSSEYRAN (Doctorante en études théâtrales, architecte et metteuse en scène)

Céline OHREL (Actrice, autrice, metteuse en scène)

Meera PERAMPALAM (Docteure en études cinématographiques)

Sandra PEREZ-RAMOS (Enseignante d'espagnol)

Manon QUEUDEVILLE (Doctorante, études théâtrales)

Mickaël QUEMENER (Photographe)

Elsa REVOL (Eclairagiste)

Evelyn SAMMER (Enseignante d'allemand)

Viviane THERIN (Enseignante d'anglais)

Heide-Marie THIELE (Enseignante d'allemand)

Camille VANDAELE (Attachée à l'accueil et aux relations avec les publics, Comédie de Caen)

Jean-Marie VINCLAIR (Réalisateur, Maison de l'Image Basse-Normandie)

William Andrew WOLFE (Enseignant d'anglais)

Tommaso ZACCHEO (Docteur en études théâtrales)

Florent ZELMIRE (Réalisateur, coordinateur dispositif d'éducation à l'image)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La licence Arts du spectacle a pour objectifs :

- d'offrir aux étudiant-es des outils d'analyse et de réflexion ainsi qu'une culture générale, qui combine aussi bien les enseignements sur le cinéma et le théâtre qu'une ouverture aux autres arts (arts plastiques, photographie),
- de préparer aux professions du cinéma et du théâtre, aux métiers de la culture, grâce aux stages et aux enseignements confiés à des professionnels (stages d'écriture dramatique/scénaristique, stages de mise en scène et de réalisation cinématographique, ateliers photo, élaboration d'un projet culturel, etc.) tout au long du cursus,
- de permettre aux étudiant-es d'accéder à des options différenciées dès le semestre 2 pour aboutir à des licences de cinéma ou de théâtre,
- de préparer les étudiant-es à la poursuite d'un cursus en Master recherche Arts du spectacle (option archives ou option écriture/création), ou en Master professionnel « Les Métiers de la production cinématographique et audiovisuelle »,
- de permettre aux étudiant-es de choisir d'autres orientations dans le cadre du Pôle Universitaire Normand, pour la médiation culturelle notamment.

OPTION CINÉMA

Mono-disciplinaire

1500 h étudiant-es

Acquérir une solide culture dans les arts de la représentation en particulier, mais aussi une culture générale dans les autres arts afin d'intégrer le milieu professionnel : École Nationale de Cinéma (FEMIS), lieux de production, de création et de diffusion cinématographique.

Cette option est cohérente avec le Master « Arts, Lettres et Civilisations » proposé par l'UFR, parcours Cinéma, ou le Master Pro « Métiers de la production ».

OPTION THÉÂTRE

Mono-disciplinaire

1500 h étudiant-es

Acquérir une solide culture dans les arts de la représentation en particulier, et dans les autres arts en général afin d'entrer dans les écoles supérieures (CRR, écoles d'art), dans le milieu artistique et culturel ou de poursuivre une recherche dans la spécialité.

Cette option est cohérente avec le Master « Arts, Lettres et Civilisations » proposé par l'UFR, parcours Théâtre.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Générales

Renseignements disponibles à l'accueil des Licences :

Bâtiment B, 4^{ème} étage – Bureau B1-447

Mail : hss.licence.arts@unicaen.fr

Spécifiques aux Arts du Spectacle

La filière Arts du spectacle comporte des enseignements théoriques et pratiques.

Pour les étudiant-es salarié-es :

En raison des enseignements pratiques obligatoires, en cinéma et en théâtre, les demandes sont étudiées au cas par cas par la commission, selon un dispositif à la fois souple, puisqu'il envisage la situation individuelle des étudiant-es, et exigeant puisque le contrat de travail est demandé et que les horaires sont examinés. La commission comprend les directeurs et les responsables de diplôme.

À noter : de manière générale, la licence Arts du spectacle n'est pas compatible avec le régime salarié – sauf dérogation exceptionnelle accordée par la commission pédagogique ad hoc se réunissant en début d'année.

Veillez à bien vérifier au moment de l'inscription pédagogique le régime d'étude autorisé.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DU RÉGIME NORMAL

Pour connaître le détail des modalités de contrôle des connaissances UE par UE et EC par EC, veuillez vous reporter au tableau des MCC (modalités de contrôle des connaissances) de la Licence Arts du spectacle, disponible sur le site internet de l'UFR Humanités et Sciences Sociales (HSS).

Depuis la rentrée de septembre 2022, l'intégralité de la Licence Arts du spectacle est passée en ECI (évaluation continue intégrale), ce qui signifie qu'il n'y a pas de session 2 (session de rattrapage), mais qu'un équivalent au rattrapage est en quelque sorte intégré à chaque semestre, par le nombre de devoirs demandés et le mode de calcul des moyennes. Pour connaître le détail des répercussions liées au passage à l'ECI sur les différents cours, reportez-vous au tableau des MCC de la Licence Arts du spectacle, disponible sur le site internet de l'UFR Humanités et Sciences Sociales (HSS).

RÉCAPITULATIF DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

RÉCAPITULATIF DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (UE) POUR LA LICENCE 1

Semestre 1	Unités d'enseignement	Volume horaire	Crédits ECTS
	Histoire, dramaturgie et mise en scène du cinéma 1	50	6
	Histoire, dramaturgie et mise en scène du théâtre 1	50	6
	Analyse des arts du spectacle	50	6
	Transversales 1	50	6
	Personnalisation, Préprofessionnalisation 1	50	6
TOTAUX		250 h	30 ECTS

Semestre 2	Unités d'enseignement	Volume horaire	Crédits ECTS
	Histoire, dramaturgie et mise en scène du cinéma 2	50	6
	Histoire, dramaturgie et mise en scène du théâtre 2	50	6
	Analyse des arts du spectacle 2	50	6
	Transversales 2	50	6
	Personnalisation, Préprofessionnalisation 2	50	6
TOTAUX		250 h	30 ECTS

RÉCAPITULATIF DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (UE) POUR LA LICENCE 2

Parcours Études cinématographiques

Semestre 3	Unités d'enseignement	Volume horaire	Crédits ECTS
	Théories du cinéma 1	50	6
	Autres cinémas 1	50	6
	Courants et genres 1	50	6
	Transversales 3	50	6
	Personnalisation, Préprofessionnalisation 3	50	6
TOTAUX		250 h	30 ECTS

Semestre 4	Unités d'enseignement	Volume horaire	Crédits ECTS
	Théories du cinéma 2	50	6
	Autres cinémas 2	50	6
	Courants et genres 2	50	6
	Transversales 4	50	6
	Personnalisation, Préprofessionnalisation 4	50	6
TOTAUX		250 h	30 ECTS

Parcours Études théâtrales

Semestre 3	Unités d'enseignement	Volume horaire	Crédits ECTS
	Œuvres et théories du théâtre 1	50	6
	Formes du spectacle vivant 1	50	6
	Institutions et politiques culturelles 1	50	6
	Transversales 3	50	6
	Personnalisation, Préprofessionnalisation 3	50	6
TOTAUX		250 h	30 ECTS

Semestre 4	Unités d'enseignement	Volume horaire	Crédits ECTS
	Œuvres et théories du théâtre 2	50	6
	Formes du spectacle vivant 2	50	6
	Institutions et politiques culturelles 2	50	6
	Transversales 4	50	6
	Personnalisation, Préprofessionnalisation 4	50	6
TOTAUX		250 h	30 ECTS

RÉCAPITULATIF DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (UE) POUR LA LICENCE 3

Parcours Études cinématographiques

Semestre 5	Unités d'enseignement	Volume horaire	Crédits ECTS
	Histoire et théorie 1	50	6
	Enjeux contemporains 1	50	6
	Cinématographies nationales et auteurs 1	50	6
	Transversales 5	50	6
	Préprofessionnalisation 5 : atelier cinéma 1	50	6
TOTAUX		250 h	30 ECTS

Semestre 6	Unités d'enseignement	Volume horaire	Crédits ECTS
	Histoire et théorie 2	50	6
	Enjeux contemporains 2	50	6
	Cinématographies nationales et auteurs 2	50	6
	Transversales 6	50	6
	Préprofessionnalisation 6 : atelier cinéma 2	50	6
TOTAUX		250 h	30 ECTS

Parcours Études théâtrales

Semestre 3	Unités d'enseignement	Volume horaire	Crédits ECTS
	Théâtre et histoire 1	50	6
	Poétique de la scène contemporaine 1	50	6
	Théâtre et société 1	50	6
	Transversales 5	50	6
	Préprofessionnalisation Théâtre 5	50	6
TOTAUX		250 h	30 ECTS

Semestre 4	Unités d'enseignement	Volume horaire	Crédits ECTS
	Théâtre et histoire 2	50	6
	Poétique de la scène contemporaine 2	50	6
	Théâtre et société 2	50	6
	Transversales 6	50	6
	Préprofessionnalisation Théâtre 6	50	6
TOTAUX		250 h	30 ECTS

ENSEIGNEMENTS PAR SEMESTRE

LICENCE 1 ♦ SEMESTRE 1

OBJECTIFS : ACCUEIL. INITIATION AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES. REPÈRES DANS L'HISTOIRE DES ARTS ET DES IDÉES.

1AS01 Histoire, dramaturgie et mise en scène du cinéma 1

Y1AS11 Histoire du cinéma : repères

1AS12 Histoire du cinéma : analyses

1AS02 Histoire, dramaturgie et mise en scène du théâtre 1

Y1AS21 Histoire, dramaturgie et mise en scène du théâtre 1

1AS22 Atelier d'analyse des spectacles 1

1AS03 Analyse des arts du spectacle 1

1AS31 Observer le spectacle vivant 1

1AS32 Écrire et penser le cinéma 1

1AS04 Transversales 1

1AS41 Découverte des études universitaires 1

1AS42LV1 Langue vivante 1

Au choix :

- 1ASANG1 Anglais
- OU**
- YHSSAL1 Allemand
- OU**
- YHSES1 Espagnol

1AS05 Personnalisation, Préprofessionnalisation 1

1AS51DMS Découverte des métiers du spectacle

1AS52X Unité à choisir

Au choix :

- 1AS52LE Lettres
YLE11 Poétique des genres, littératures 1
YLE21 Poétique des genres, littératures 2

OU

- 1AS52LVS Langue vivante 2 ou SUAPS

Au choix :

- 1S52LV2 Langue vivante 2 : Anglais, Espagnol, Allemand ou langue proposée par le Carré international (italien, portugais, norvégien, polonais, russe, arabe, chinois, coréen, japonais, persan, turc)

OU

- 1AS52ESC Escrime de spectacle (SUAPS)

OU

- 1AS52DAN Danse contemporaine (SUAPS)

LICENCE 1 ♦ SEMESTRE 2

OBJECTIFS : INITIATION AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES. REPÈRES DANS L'HISTOIRE DES ARTS ET DES IDÉES.

2AS06 Histoire, dramaturgie et mise en scène du cinéma 2

Y1AS61 Dramaturgie et mise en scène du cinéma CM

2AS62 Dramaturgie et mise en scène du cinéma TD

2AS07 Histoire et dramaturgie et mise en scène du théâtre 2

Y1AS71 Histoire dramaturgie et mise en scène du théâtre 2

2AS72 Atelier de dramaturgie

2AS08 Analyse des arts du spectacle 2

2AS81 Observer le spectacle vivant 2

2AS82 Écrire et penser le cinéma 2

2AS09 Transversales 2

2AS91 Découverte des études universitaires 2

2AS92LV1 Langue vivante 1

Au choix :

- 2ASANG Anglais
- OU**
- YHSSAL2 Allemand
- OU**
- YHSES2 Espagnol

2AS10 Personnalisation, Préprofessionnalisation 1

2AS101 Initiation à la pratique artistique

Au choix :

- 2AS1011 Initiation à l'écriture scénaristique
- OU**
- 2AS1012 Initiation au jeu de l'acteur

2AS102X Unité à choisir

Au choix :

- 2AS102LE Lettres
- YLE61 Poétique des genres, littératures 3
- YLE71 Poétique des genres, littératures 4

OU

- 1AS102LS Langue vivante 2 ou SUAPS

Au choix :

- 1AS102LV Langue vivante 2 : Anglais, Espagnol, Allemand ou langue proposée par le Carré international (italien, portugais, norvégien, polonais, russe, arabe, chinois, coréen, japonais, persan, turc)

OU

- 1AS102ES Escrime de spectacle (SUAPS)

OU

- 1AS102DA Danse contemporaine (SUAPS)

LICENCE 2 ♦ SEMESTRE 3

OBJECTIFS : APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES HISTORIQUES, DES OUTILS DE MÉTHODE ET DE RÉFLEXION. DIVERSITÉ DES PRATIQUES. INITIATION AUX DIFFÉRENTES MÉTHODES D'ANALYSE DE LA REPRÉSENTATION.

Parcours Études cinématographiques

3AC01 Théories du cinéma 1

3AC11CM Discours et théories 1 CM

3AC12TD Discours et théories 1 TD

3AC02 Autres cinémas 1

3AC21A Autres cinémas 1A

3AC22B Autres cinémas 1B

3AC03 Courants et genres 1

Y3AC31 Courants 1

Y3AC32 Genres cinématographiques 1

3AC04 Transversales 3

Y3AC41 Compétences numériques

3AC42LV1 Langue vivante 1

Au choix :

- Y3ASANG Anglais

OU

- YHSSAL3 Allemand

OU

YHSSES3 Espagnol

3AC05 Personnalisation, Préprofessionnalisation 3

Y3AC51 Pratique du cinéma 1

3AC52X Unité à choisir

Au choix :

- Y3AT51 Atelier de création théâtrale 1

OU

- Y3AT22 Mettre en scène et jouer XX^e-XXI^e s. TD

OU

Y3AT11 Esthétique théâtrale CM

OU

3AC52LV2 Langue vivante 2 : Anglais, Espagnol, Allemand ou langue proposée par le Carré international (italien, portugais, norvégien, polonais, russe, arabe, chinois, coréen, japonais, persan, turc)

Parcours Études théâtrales

3AT01 Œuvres et théories du théâtre 1

Y3AT11 Esthétique théâtrale CM

Y3AT12 Esthétique théâtrale TD

3AT02 Formes du spectacle vivant 1

Y3AT21 Mettre en scène et jouer XX^e-XXI^e s. CM

Y3AT22 Mettre en scène et jouer XX^e-XXI^e s. TD

3AT03 Institutions et politiques culturelles 1

3AT31IP Initiation aux politiques culturelles 1

3AT32MS Métiers du spectacle vivant 1

3AT04 Transversales 3

Y3AC41 Compétences numériques

3AT42LV1 Langue vivante 1

Au choix :

- Y3ASANG Anglais
- OU**
- YHSSAL3 Allemand
- OU**
- YHSES3 Espagnol

3AT05 Personnalisation, Préprofessionnalisation 3

Y3AT51 Atelier de création théâtrale 1

3AT52X Unité à choisir

Au choix :

- Y3AC51 Pratique du cinéma 1
- OU**
- Y3AC32 Genres cinématographiques 1
- OU**
- 3AT52LV2 Langue vivante 2 : Anglais, Espagnol, Allemand ou langue proposée par le Carré international (italien, portugais, norvégien, polonais, russe, arabe, chinois, coréen, japonais, persan, turc)

LICENCE 2 ♦ SEMESTRE 4

OBJECTIFS : APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES HISTORIQUES, DES OUTILS DE MÉTHODE ET DE RÉFLEXION. DIVERSITÉ DES PRATIQUES. INITIATION AUX DIFFÉRENTES MÉTHODES D'ANALYSE DE LA REPRÉSENTATION.

Parcours Études cinématographiques

4AC06 Théories du cinéma 2

4AC61 Discours et théories 2 CM

4AC62 Discours et théories 2 TD

4AC07 Autres cinémas 2

4AC71A Autres cinémas 2A

4AC72B Autres cinémas 2B

4AC08 Courants et genres 2

Y4AC81 Courants 2

Y4AC82 Genres cinématographiques 2

4AC09 Transversales 4

Y4AC91 Analyse de l'image et culture artistique

4AC92LV1 Langue vivante 1

Au choix :

- Y4ASANG Anglais
- OU**
- YHSSAL4 Allemand
- OU**
- YHSES4 Espagnol

4AC10 Personnalisation, Préprofessionnalisation 3

Y4AC101 Pratique du cinéma 2

4AC102X Unité à choisir

Au choix :

- Y4AT101 Atelier de création théâtrale 2
- OU**
- Y4AT62 Dramaturgie XX^e-XXI^e s.
- OU**
- Y4AT71 Théâtre et autres arts
- OU**
- 4AC102LV2 Langue vivante 2 : Anglais, Espagnol, Allemand ou langue proposée par le Carré international (italien, portugais, norvégien, polonais, russe, arabe, chinois, coréen, japonais, persan, turc)

STAFAC4 Stage facultatif

Un stage facultatif de découverte et d'orientation peut être effectué une fois au cours du deuxième semestre de la deuxième année de licence. Voir la rubrique « Stage étudiant en entreprise », page 68.

Parcours Études théâtrales

4AT06 Œuvres et théories du théâtre 2

4AT61 Dramaturgie, période ancienne

Y4AT62 Dramaturgie XX^e-XXI^e siècle

4AT07 Formes du spectacle vivant 2

Y4AT71 Théâtre et autres arts

4AT72 Espace théâtral

4AT08 Institutions et politiques culturelles 2

4AT81 Initiation aux politiques culturelles 2

4AT82 Métiers du spectacle vivant 2

4AT09 Transversales 4

Y4AC91 Analyse de l'image et culture artistique

4AT92LV1 Langue vivante 1

Au choix :

- Y4ASANG Anglais
OU
- YHSSAL4 Allemand
OU
- YHSES4 Espagnol

4AT10 Personnalisation, Préprofessionnalisation 4

Y4AT101 Atelier de création théâtrale 2

4AT102X Unité à choisir

Au choix :

- Y4AC101 Pratique du cinéma 2
OU
- Y4AC82 Genres cinématographiques 2
OU
- 4ATLV2 Langue vivante 2 : Anglais, Espagnol, Allemand ou langue proposée par le Carré international (italien, portugais, norvégien, polonais, russe, arabe, chinois, coréen, japonais, persan, turc)

STAFAC4 Stage facultatif

Un stage facultatif de découverte et d'orientation peut être effectué une fois au cours du deuxième semestre de la deuxième année de licence. Voir la rubrique « Stage étudiant en entreprise », page 68.

LICENCE 3 ♦ SEMESTRE 5

OBJECTIFS : INITIATION À LA RECHERCHE. APPROFONDISSEMENTS THÉMATIQUES. OBJETS NÉCESSITANT DES MÉTHODOLOGIES SPÉCIFIQUES.

Parcours Études cinématographiques**5AC01 Histoire et théories 1**

2 au choix (sur 3) :

- 5AC11A Histoire et théories 1A
- 5AC12B Histoire et théories 1B
- 5AC13C Histoire et théories 1C

5AC02 Enjeux contemporains 1

Y5AC21A Enjeux contemporains 1A

5AC22B Enjeux contemporains 1B

5AC03 Cinématographies nationales et auteurs 1

Y5AC31 Cinématographies nationales 1

5AC32 Auteurs 1

5AC04 Transversales 5

Y5AC41 Initiation à la recherche en arts du spectacle

5AC42LV1 Langue vivante 1

Au choix :

- Y5ASANG Anglais
- OU**
- YHSSAL5 Allemand
- OU**
- YHLSSES5 Espagnol

5AC05 Préprofessionnalisation 5

5AC51 Atelier cinéma / Tournage et montage image 1

Parcours Études théâtrales**5AT01 Théâtre et histoire 1**

Y5AT11 Théâtre et pouvoirs CM

5AT12 Théâtre et pouvoirs TD

5AT02 Poétique de la scène contemporaine 1

5AT21 Lire le théâtre aujourd'hui CM

5AT22 Lire le théâtre aujourd'hui TD

5AT03 Théâtre et société 1

5AT31 Théâtre et société : approches historiques

5AT32 Théâtre et société : approches contemporaines

5AT04 Transversales 5

Y5AC41 Initiation à la recherche en arts du spectacle

5AT42LV1 Langue vivante 1

Au choix :

- Y5ASANG Anglais
OU
- YHSSAL5 Allemand
OU
- YHLSSES Espagnol

5AT05 Préprofessionnalisation 5

5AT51 Du projet à la réalisation 1

LICENCE 3 ♦ SEMESTRE 6

POURSUITE DES OBJECTIFS DU SEMESTRE 5

Parcours Études cinématographiques

6AC06 Histoire et théories 2

2 au choix (sur 3) :

- 6AC61A Histoire et théories 2A
- 6AC62B Histoire et théories 2B
- 6AC63C Histoire et théories 2C

6AC07 Enjeux contemporains 2

Y6AC71A Enjeux contemporains 2A

6AC72B Enjeux contemporains 2B

6AC08 Cinématographies nationales et auteurs 2

6AC81 Cinématographies nationales 2

6AC82 Auteurs 2

6AC09 Transversales 6

6AC91X Unité à choisir

Au choix :

- Y6AC911 Initiation à la recherche 2 : projets
OU
- Y6AC912 Action culturelle : projet collectif

ET

6AC92LV1 Langue vivante 1

Au choix :

- Y6ASANG Anglais
OU
- YHSSAL6 Allemand
OU
- YHLSSE6 Espagnol

6AC10 Préprofessionnalisation 6

6AC101 Tournage et montage image

6AC102 Montage son et image

STAFAC6 Stage facultatif

Un stage facultatif de découverte et d'orientation peut être effectué une fois au cours du deuxième semestre de la troisième année de licence. Voir la rubrique « Stage étudiant en entreprise », page 68.

Parcours Études théâtrales

6AT06 Théâtre et histoire 2

Y6AT61 Répertoire en question CM

6AT62 Répertoire en question TD

6AT07 Poétique de la scène contemporaine 2

6AT71 Théâtre et performance

6AT72 Formes scéniques contemporaines

6AT08 Théâtre et société 2

6AT81 Approches pluridisciplinaires CM

6AT82 Approches pluridisciplinaires TD

6AT09 Transversales 5

6AT91X Unité à choisir

Au choix :

- Y6AC911 Initiation à la recherche 2 : projets
OU
- Y6AC912 Action culturelle : projet collectif

ET

6AT92LV1 Langue vivante 1

Au choix :

- Y6ASANG Anglais
OU
- YHSSAL6 Allemand
OU
- YHLSSES6 Espagnol

6AT10 Préprofessionnalisation 6

6AT101 Du projet à la réalisation 2

STAFAC6 Stage facultatif

Un stage facultatif de découverte et d'orientation peut être effectué une fois au cours du deuxième semestre de la troisième année de licence. Voir la rubrique « Stage étudiant en entreprise », page 68.

LA PRATIQUE DANS LE DÉPARTEMENT ARTS DU SPECTACLE

La pratique dans le département Arts du Spectacle est liée à la théorie, dans la mesure où parallèlement à l'exercice sur le plateau ou à la caméra, s'élaborent, circulent et s'échangent une parole et une réflexion sur le théâtre ou le cinéma.

Mais la pratique universitaire ne saurait se confondre avec les autres types de formation (écoles de théâtre ou de cinéma) ou les activités exclusivement culturelles.

L'étudiant-e en Arts du Spectacle doit être aussi un spectateur ou une spectatrice. Il lui est recommandé de suivre attentivement la programmation des théâtres de Caen et de la région comme des cinémas d'art et d'essai, d'assister à un certain nombre de spectacles ou à des projections. Certains spectacles ou films sont obligatoires dans le cadre de l'enseignement.

STUDIO JO TRÉHARD

Situé au sous-sol du Bâtiment Droit, le Studio Jo Tréhard est un espace de répétition équipé (lumières et son) réservé prioritairement aux enseignements pratiques en Arts du spectacle. Il est également disponible pour les préparations de rendus ou les projets personnels des étudiant-es de ce département.

Réservation du Studio

Le Studio est disponible de 9h15 à 17h, par tranches de 2h non renouvelables dans la même journée.

Il peut être utilisé sous réserve de disponibilité et à la condition d'une demande faite 72h à l'avance au minimum via le site web du département (formulaire) ou par mail au régisseur général et responsable du lieu, Pascal Bois.

Toute demande de réservation devra préciser un numéro de téléphone portable. Les cours sont prioritaires sur toute autre réservation. En cas de répétition en groupe, tous les participants doivent faire partie de l'UNICAEN, à l'exclusion de toute autre personne. La mise à disposition du Studio et de son matériel suppose l'acceptation de son règlement intérieur.

CONTACT :

Studio Jo Tréhard

Pascal Bois, pascal.bois@unicaen.fr

FESTIVAL LES FOUS DE LA RAMPE

Le Festival amateur des Fous de la Rampe – dont le département des Arts du Spectacle a toujours soutenu la programmation – ne constitue pas une excuse valable pour ne pas assister aux cours. Les répétitions doivent donc se dérouler en dehors des heures de cours, de travaux dirigés et de travaux pratiques. Les absences seront comptabilisées comme toute autre absence.

ABRÉVIATIONS UTILISÉES DANS LE GUIDE DES ÉTUDES

UFR	Unité de Formation et de Recherche
ECTS	<i>European Credit Transfer and Accumulation System</i> . Système de points ou « crédits » acquis avec chaque module validé. Le système est utilisé dans toute l'Europe pour le transfert de crédits (mobilité des étudiant-es) et l'accumulation de crédits (parcours d'apprentissage menant à un diplôme).
UE	Unité d'enseignement

◇ LICENCE 1

LICENCE 1

◆ LICENCE 1 – SEMESTRE 1

1AS01 HISTOIRE, DRAMATURGIE ET MISE EN SCÈNE DU CINÉMA 1

Y1AS11 / 1AS12 – Histoire du cinéma

24h CM + 24h TD

Myriam Juan (CM)

Léa Aliamus, Léa Chevalier, Victor Faingnaert, Jérémy Marino, Meera Perampalam (TD)

Histoire du cinéma : repères (CM)

Histoire du cinéma : analyses (TD)

Ce cours propose une introduction à l'histoire du cinéma. Le parcours adopté sera à la fois chronologique (on y cheminera globalement de l'invention du cinéma aux années 1960) et thématique (certaines séances s'attacheront à des cinématographies et des courants spécifiques). Le cinéma y sera abordé dans sa complexité, comme un art mais aussi une industrie, un fait social et un média, toutes facettes indissociables les unes des autres et indissociables du contexte historique dans lequel elles se sont développées. Ce faisant, on s'efforcera également de réfléchir à la manière dont s'est écrite l'histoire du cinéma, en interrogeant certaines ruptures, notions et omissions. Prolongeant et approfondissant le cours magistral, les TD seront consacrés plus spécifiquement à des analyses de films et de séquences.

Des projections seront organisées chaque semaine en lien avec le cours (programme annoncé à la rentrée).

Bibliographie (d'autres références seront indiquées au fil des séances)

Daniel Banda et José Moure, *Le cinéma, naissance d'un art, 1895-1920 et Le cinéma : l'art d'une civilisation, 1920-1960*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 2008 et 2011 (anthologies de textes sur le cinéma).

Martin Barnier et Laurent Jullier, *Une brève histoire du cinéma (1895-2020)*, Paris, Pluriel, 2021 (1^{re} éd. 2017).

David Bordwell et Kristin Thompson, *L'Art du film : une introduction*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2009 (1^{re} éd. 1979).

1AS02 HISTOIRE ET DRAMATURGIE ET MISE EN SCÈNE DU THÉÂTRE 1

Y1AS21 / 1AS22 – Histoire, dramaturgie et mise en scène du théâtre 1 + Atelier d'analyse de spectacle

24h CM + 24h TD

Fabien Cavaillé (CM)

Charline Granger, Thomas Horeau, Maëly Lequertier, Manon Queudeville (TD)

Histoire, dramaturgie et mise en scène du théâtre 1 (CM)

Le cours magistral présente les principales questions liées à la dramaturgie et à la mise en scène théâtrale à partir de trois œuvres fondatrices de la culture théâtrale contemporaine : *Thyeste* de Sénèque, *Hamlet* de Shakespeare et *Dom Juan* de Molière. Nous étudierons ces trois pièces en nous interrogeant sur leur composition, leur interprétation et leur actualisation sur la scène, entre passé et présent. Ce sera l'occasion de découvrir trois périodes importantes de l'histoire des spectacles mais nous analyserons aussi l'appropriation de ces pièces aujourd'hui, en travaillant sur des mises en scène qui ont fait date (Peter Brook, Thomas Ostermeier, Patrice Chéreau, etc.). Nous exploiterons aussi des textes théoriques et des documents iconographiques pour éclairer et compléter notre approche de ces trois pièces.

Le CM s'appuie sur une brochure de textes et d'images mis en ligne sur e-Campus. Il fait également référence à des captations de spectacles et des documentaires qui seront diffusés aux étudiant·es en cours.

Pour préparer ce cours, procurez-vous *Hamlet* et *Dom Juan* dans l'édition de votre choix et lisez-les. Pour *Thyeste*, des extraits de la traduction de la pièce par Florence Dupont seront mis en ligne au début du semestre. Il est important d'avoir lu le texte des pièces avant le moment où nous allons les aborder : des contrôles de lecture pourront être organisés.

Programme

Sénèque, *Thyeste* – extraits de la traduction de Florence Dupont mis en ligne sur e-Campus.

W. Shakespeare, *Hamlet* – édition conseillée : Gallimard, Folio Classique, traduction d'Yves Bonnefoy.

Molière, *Dom Juan* – édition au choix.

Atelier d'analyse du spectacle (TD)

Ce cours propose une initiation à l'analyse des spectacles. Il s'agira d'apprendre à observer et décrire précisément une séquence, à comprendre comment les composantes du spectacle font sens et à proposer des interprétations structurées. En pratiquant l'analyse, nous travaillerons à dépasser le stade de la première impression pour être capable de formuler un commentaire argumenté.

Au cours du semestre, les étudiant·es devront assister à quatre ou cinq spectacles mis au programme par l'enseignant du TD, dans les différentes structures partenaires du département des Arts du spectacle. L'autonomie et l'assiduité sont indispensables : les étudiant·es devront réserver eux-mêmes leurs places aux différentes billetteries des théâtres et se rendre par leurs propres moyens aux représentations. Des rencontres avec les artistes seront organisées tout au long du semestre.

Programme du cours : se reporter à celui qui sera distribué par chacun des enseignants en début de semestre.

1AS03 ANALYSES DES ARTS DU SPECTACLE 1**1AS31 – Observer le spectacle vivant 1**

24h CM

Thomas Horeau

Observer le spectacle vivant 1

Ce cours suit plusieurs objectifs pédagogiques : découvrir les grandes tendances de la création contemporaine en matière de spectacle vivant ; repérer et comprendre les choix faits par une équipe pour construire un spectacle ; découvrir et apprendre le processus de production d'un spectacle et le rôle de celles et ceux qui y interviennent. Il s'agira ainsi de devenir une spectatrice ou un spectateur averti.

Des sorties au théâtre et des rencontres avec les artistes seront organisées tout au long du semestre.

ET

1AS32 – Écrire et penser le cinéma 1

24h TD

Léa Aliamus, Camille Cellier, Jérémy Marino

Initiation à l'écriture critique sur les films

L'objectif de ce cours sera d'initier les étudiant·es à l'écriture critique portant sur des films. Le but est non seulement de former à l'analyse mais aussi et surtout à la réflexion et à l'argumentation.

1AS04 TRANSVERSALES 1**1AS41 – Découverte des études universitaires 1**

24h TD

Simon Lanot

Maîtrise de la langue française

Ce cours, entièrement dispensé en ligne, repose sur le dispositif « écrit+ », lequel vise à aider les étudiant·es à développer leurs compétences en français écrit à l'université.

ET

1AS42LV1 – Langue vivante 1

24h TD

Langue vivante 1 au choix :**1ASANG Anglais OU YHSSAL1 Allemand OU YHSSES1 Espagnol****1AS05 PERSONNALISATION, PRÉPROFESSIONNALISATION 1****1AS51DMS – Découverte des métiers du spectacle**

14h CM + 10h TD

Léa Chevalier, Maëly Lequertier, Jérémy Marino

Découverte des métiers du spectacle

Dans cet atelier, les enseignants encadrent et accompagnent la découverte du milieu culturel caennais, afin de familiariser les étudiant-es avec les différents métiers – artistiques, techniques et administratifs – et les diverses pratiques du spectacle vivant et du cinéma. Des rencontres avec des professionnels engagés dans la production et la diffusion de créations théâtrales, cinématographiques et plus largement artistiques, permettront d'apprécier la diversité des métiers qui entourent la fabrique de tout projet culturel. Artistes, techniciens, directeurs de structures, producteurs viendront évoquer leurs expériences professionnelles et répondre aux questions des étudiant-es. Les rencontres auront lieu à l'université ou sur le lieu de travail de l'intervenant.

Le calendrier des rencontres avec les professionnels sera précisé à la rentrée.

Bibliographie indicative

Creton Laurent, Kitsopanidou Kira, *Les Salles de cinéma, enjeux, défis et perspectives*, Paris, Armand Colin, 2013.

Barbérès Isabelle, Poirson Martial, *L'Économie du spectacle vivant*, Paris, Presses Universitaires de France, 2016.

Feigelson Kristian, *La Fabrique filmique - métiers et professions*, Paris, Armand Colin, 2011.

Pruner Michel, *La Fabrique du théâtre*, Paris, Armand Colin, 2005.

 ET

1AS52X

24h CM ou 24h TD

Au choix :

1AS52LE – Lettres : Poétique des genres, littératures 1 (Y1LE11, 12h CM) + Poétique des genres, littératures 2 (Y1LE21, 12h CM)

Voir le guide des études de Lettres.

 OU

1AS52LV2 – Langue vivante 2 (24h TD) : Anglais (1ASANG) OU Allemand (YHSSAL1) OU Espagnol (YHSSES1) OU langue proposée par le Carré international (italien, portugais, norvégien, polonais, russe, arabe, chinois, coréen, japonais, persan, turc)

 OU

1AS52ESC (24h TD) – Escrime de spectacle (SUAPS)

Attention, limité à 40 étudiant-es (2 groupes) + les étudiant-es inscrits dans ce TD doivent aussi le prendre au deuxième semestre.

Le cours propose d'inclure des duels dans un scénario faisant l'objet d'une mise en scène. Après l'apprentissage des techniques de base et de la sécurité, les étudiant-es seront amenés à créer des scénarios destinés à être vu.

OU

1AS52DAN (24h TD) – Danse contemporaine (SUAPS)

Attention, limité à 40 étudiant·es (2 groupes).

◆ LICENCE 1 – SEMESTRE 2

2AS06 HISTOIRE, DRAMATURGIE ET MISE EN SCÈNE DU CINÉMA 2

Y2AS61 / 2AS62 – Dramaturgie et mise en scène du cinéma

24h CM + 24h TD

Yann Calvet (CM)

Léa Chevalier, Léa Dabrowski et *autres enseignant-es à déterminer* (TD)

Dramaturgie et mise en scène du cinéma CM

Dramaturgie et mise en scène du cinéma TD

Ce cours se présente comme une initiation à l'analyse de l'art du film sous l'angle d'une série de propriétés de ce qu'on nomme couramment « mise en scène cinématographique ». À la fois conception technique et projet esthétique, cette notion de mise en scène, héritée du théâtre, préside à l'élaboration d'une dramaturgie de l'espace et du temps qui concentre tout un ensemble de paramètres de fabrication du film (lumière, cadre, points de vue, profondeur de champ, son, couleur, scénario, montage...). Des origines à nos jours, la maîtrise de la mise en scène témoigne de la singularité d'une écriture filmique qui est aussi – et avant tout – l'expression d'un regard sur le monde. À travers l'étude d'un corpus varié d'extraits de films d'hier à aujourd'hui, il s'agira de travailler à la compréhension, tout à la fois sensible et théorique, de l'art cinématographique.

Bibliographie obligatoire

Francis Vanoye et Anne Goliot-Lété, *Précis d'analyse filmique*, collection 128 n°17, Nathan Université, Paris, 1992.

Une bibliographie complémentaire sera distribuée lors du premier CM.

2AS07 HISTOIRE, DRAMATURGIE ET MISE EN SCÈNE DU THÉÂTRE 2

Y2AS71 / 2AS72 – Histoire, dramaturgie et mise en scène du théâtre 2 + Atelier de dramaturgie

24h CM + 24h TD

Stéphanie Loncle (CM)

Fabien Cavaillé, Virginie Lacroix, Charline Granger, Léna Osseyran, Tommaso Zaccheo (TD)

Histoire, dramaturgie et mise en scène du théâtre 2 CM

Dans le droit fil du cours « Histoire, dramaturgie et mise en scène du théâtre 1 », le cours magistral poursuit l'étude des principales questions liées à la dramaturgie et à la mise en scène théâtrale à partir de trois œuvres clefs de la culture théâtrale contemporaine :

- *La Cerisaie* de Tchekhov
- *La Résistible ascension d'Arturo Ui* de Brecht
- [une troisième pièce, tirée du répertoire contemporain : titre à préciser à la rentrée]

Nous étudierons ces trois pièces en nous interrogeant sur le contexte de leur création, sur leur composition, sur leur interprétation et sur leur actualisation sur la scène, entre passé et présent. Pour cela, nous nous appuyerons sur l'analyse de mises en scène qui ont fait date (André Antoine, Jean Vilar, Giorgio Strehler, Peter Brook, Heiner Müller...) mais aussi de textes théoriques, de documentaires, de documents iconographiques.

Le CM s'appuie sur une brochure de textes et d'images mis en ligne sur e-Campus. Il fait également référence à des captations de spectacles et des documentaires qui seront diffusés aux étudiant-es en cours ou lors de séances de projection.

Pour préparer la rentrée du S2, procurez-vous les trois textes au programme, dans l'édition de votre choix et commencez à les lire en prenant des notes.

Atelier de dramaturgie TD

Cet atelier prépare les étudiant-es à la conception dramaturgique d'un spectacle : en partant de l'analyse de la fable et de la parole, en se documentant sur les contextes, on réfléchira aux formes et aux orientations qu'on peut donner à un spectacle à partir d'un texte écrit. Le cours initie les étudiant-es aux différents processus de réflexion, de documentation, de discussion qui sont menés dans le travail de mise en scène.

Le texte qui servira de point de départ à tous les TD, sera *Angels in America* de Tony Kushner.

Texte au programme : *Angels in America*, Montpellier, L'Avant-Scène Théâtre / Quatre vents, 2007.

2AS08 ANALYSE DES ARTS DU SPECTACLE 2

2AS81 – Observer le spectacle vivant 2

24h CM

Enseignant-e à déterminer

Observer le spectacle vivant 2

Dans la continuité du premier semestre, nous analyserons des spectacles de théâtre contemporain à travers des documents audio-visuels et en allant au théâtre.

Ce cours est conçu comme une initiation aux formes multiples du théâtre d'aujourd'hui.

La présence aux spectacles programmés est obligatoire.

ET

2AS82 – Écrire et penser le cinéma 2

24h CM

Raphaël Jaudon

Écrire et penser le cinéma 2

Ce cours proposera une introduction à la théorie du cinéma. Nous verrons qu'il existe plusieurs manières de « penser » le cinéma : tenter de comprendre son dispositif technique, imaginer ses potentialités esthétiques, examiner ce qui le distingue fondamentalement des autres arts, ou encore l'envisager comme une pratique sociale et culturelle. Nous montrerons comment ces différentes théories se complètent ou s'opposent, en essayant de comprendre comment elles ont influencé notre manière de concevoir le cinéma.

Bibliographie sélective

André Bazin, *Qu'est-ce que le cinéma ?*, 4 tomes, Paris, Cerf, 1958-1962.

Francesco Casetti, *Les Théories du cinéma depuis 1945* [1993], trad. Sophie Saffi, Paris, Nathan, 1999.

2AS09 TRANSVERSALES 2

2AS91 – Découverte des études universitaires 2

24h TD

Roland Le Montreer, Jean-Michel Maffré de Lastens (Documentation)

Léa Aliamus, Camille Cellier, Léa Dabrowski (Méthodologie)

Ce module sera subdivisé en 2 cours, tous les 2 obligatoires :

Introduction à la documentation (12h TD)

Les étudiant-es aborderont différentes facettes de la recherche d'information via un module en ligne. Ils visiteront la bibliothèque universitaire et découvriront ses services, ainsi que le portail documentaire. Des documents déposés sur la plateforme e-Campus porteront sur l'environnement documentaire et les outils mis à disposition des étudiant-es, tels qu'Europresse, Généralis, Cairn, Calindex ou encore Cinéressources.

Méthodologie (12h TD)

Ce cours apportera aux étudiant-es des outils pour réussir les exercices universitaires qu'ils rencontreront tout au long de leur cursus : dissertation, analyse d'extraits de film ou de spectacles, etc.

ET

2AS92LV1 – Langue vivante 1

24h TD

Langue vivante 1 au choix :**2ASANG Anglais OU YHSSAL2 Allemand OU YHSSES2 Espagnol****2AS10 PERSONNALISATION, PRÉPROFESSIONNALISATION 2****2AS101 – Initiation à la pratique artistique**

14h CM + 12h TP ou 26h TP

Au choix :**Initiation à l'écriture scénaristique (2AS1011, 14h CM + 12h TP)** (Yann Calvet (CM), Camille Cellier, Sophie Gardiner, Élodie Monlibert, Meera Perampalam (TD))

Ce cours propose une initiation à l'écriture scénaristique. Le CM est un cours d'analyse du modèle « classique » du scénario. Nous étudierons la structure ternaire et le fonctionnement du récit dramatique, les différents éléments de dramaturgie, les techniques narratives, ainsi que la construction des personnages. Nous nous appuierons sur l'étude de quelques films (longs-métrages et courts-métrages) pour aborder les principes qui régissent l'écriture du scénario.

Le TP consistera en des exercices stimulant et déclenchant les imaginaires des un-es et des autres et en des travaux mettant en pratique les éléments de construction et d'écriture vus en CM.

Bibliographie obligatoireParent-Altier, D., *Approche du scénario*, Paris, Armand Colin, « coll. 128 », 1997.

Une bibliographie complémentaire sera distribuée lors du premier CM.

Films au programme*Les chasses du conte Zaroff* (Ernest B. Schoedsack et Irving Pichel, 1932)*African Queen* (John Huston, 1951)*Le train sifflera trois fois* (F. Zinnemann, 1952)*Bang you're dead* (court-métrage d'Alfred Hitchcock, 1961)*Rocky* (J. G. Avildsen, 1976)*Incassable* (M. Night Shyamalan, 2000)-----
OU
-----**Initiation au jeu de l'acteur (2AS1012, 26h TP)** (Philippe Baronnet)

Il s'agit d'une part d'exploiter la relation à l'espace et au partenaire à travers des travaux d'improvisation et d'autre part d'acquérir les premiers outils pour repérer différentes formes d'écriture dramatique ou post-dramatique et les mettre en espace et en jeu.

Aucun pré-requis n'est exigé, ce cours est ouvert également à des étudiant-es qui ne se destinent pas au théâtre mais souhaitent développer leur créativité.

ET
-----**2AS102X**

24h CM ou 24h TD

Au choix :**2AS102LE – Lettres : Poétique des genres, littératures 3 (Y1LE61, 12h CM) + Poétique des genres, littératures 4 (Y1LE71, 12h CM)**

Voir le guide des études de Lettres.

OU

1AS102LV – Langue vivante 2 (24h TD) : Anglais (2ASANG) OU Allemand (YHSSAL2) OU Espagnol (YHSSES2) OU langue proposée par le Carré international (italien, portugais, norvégien, polonais, russe, arabe, chinois, coréen, japonais, persan, turc)

OU

1AS102ES (24h TD) – Escrime de spectacle (SUAPS)

Attention, limité à 40 étudiant·es maximum (2 groupes) et réservé uniquement aux étudiant·es ayant choisi ce TD au premier semestre.

OU

1AS102DA (24h TD) – Danse contemporaine (SUAPS)

Attention, limité à 40 étudiant·es (2 groupes).

◇ LICENCE 2

LICENCE 2

◆ LICENCE 2 – SEMESTRE 3

L2 – S3 – PARCOURS ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES

3AC01 THÉORIES DU CINÉMA 1

3AC11 / 3AC12 – Discours et théories 1

24h CM + 24h TD

Baptiste Villenave (CM)

Léa Chevalier et Baptiste Villenave (TD)

Approches théoriques du cinéma

Le CM s'appuiera sur un recueil d'une douzaine de textes théoriques ou critiques qui ont marqué l'histoire du cinéma. Certains de ces textes ont été écrits par des cinéastes qui ont réfléchi à leur propre pratique (Sergueï Mikhaïlovitch Eisenstein, Pier Paolo Pasolini...); d'autres par des théoricien-ne-s du cinéma (Laura Mulvey, Gilles Deleuze, Michel Chion...); d'autres enfin par des critiques influents (Alexandre Astruc, Serge Daney...). Il s'agira d'étudier ces textes en profondeur, en présentant leurs auteur-e-s, en explorant les idées et théories qu'ils développent à propos du cinéma, et enfin en les replaçant dans l'évolution des formes et des contextes. Chaque texte sera « illustré » à l'aide d'extraits de films, qui permettront ainsi de mieux cerner son contenu conceptuel.

Le TD sera l'occasion pour les étudiant-es, par groupes de 2 ou de 3, de réaliser un exposé oral. Il s'agira de mettre en relation l'un des textes étudiés en CM avec un film proposé par l'enseignant. Cet exercice vise à tester la validité et la pertinence du texte théorique ou critique en le mettant à l'épreuve d'un film.

Bibliographie indicative

Aumont Jacques et Marie Michel, *Dictionnaire théorique et critique du cinéma*, Paris, Armand Colin, 2016.

Magny Joël (dir.), *Histoire des théories du cinéma*, revue *CinémAction*, n° 60, juillet 1991.

Aumont Jacques, *Les Théories des cinéastes*, Paris, Armand Colin, 2015.

3AC02 AUTRES CINÉMAS 1

3AC21A – Autres cinémas 1A

24h CM

Valérie Vignaux

Cinéma documentaire

L'écriture documentaire interroge le réel au moyen d'une mise en forme résultat d'un dispositif décidé au tournage ou élaboré au montage. Elle engage le cinéaste autant d'un point de vue humaniste qu'esthétique. L'analyse d'extraits de films majeurs sera associée à une présentation des cinéastes et des questions théoriques qui composent l'histoire du cinéma du réel.

Bibliographie essentielle

Guy Gauthier, *Le documentaire un autre cinéma*, Paris, Nathan, 2000.

Marc-Henri Piault, *Anthropologie et cinéma*, Paris, Nathan, 2000.

Jean-Paul Colleyn, *Le regard documentaire*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1993.

François Niney, *L'Épreuve du réel à l'écran : essai sur le principe de réalité documentaire*, Bruxelles, de Boeck, 2000.

ET

3AC22B – Autres cinémas 1B

24h CM

Yann Calvet

Cinéma d'animation

Le cinéma d'animation développe une variété de pratiques et d'expériences plastiques qui associent innovation technique et innovation esthétique. Ce cours se présente comme une introduction à l'histoire et à l'esthétique du cinéma d'animation à travers l'analyse de ses différentes techniques (traditionnelles et numériques), ses grands studios et ses grands créateurs. Après une introduction générale sur les techniques et les écoles, le premier semestre sera en grande partie consacré à l'animation en France et aux Etats-Unis.

Bibliographie

Denis Sébastien, *Le cinéma d'animation*, 2^e édition, Armand Colin, 2011.

Une bibliographie complémentaire sera distribuée lors du premier CM.

3AC03 COURANTS ET GENRES 1**Y3AC31 – Courants 1**

24h CM

David Vasse

Nouvelle Vague et Nouveaux cinémas

À partir du milieu des années 1950, quelque chose change dans le cinéma français. Une nouvelle génération de producteurs, de scénaristes et de cinéastes, poussée par la cinéphilie et la critique, décide de révolutionner les modes d'écriture et de réalisation, d'inventer un autre rapport au réel, au récit et aux personnages. Naît alors une période courte mais unique, à la fois romanesque et légendaire, tonitruante et polémique, un moment charnière qui très vite s'est imposé comme une référence dans l'imaginaire du cinéma français et international. La première partie du semestre portera sur l'étude de quelques chapitres décisifs de cette histoire, à l'appui de films emblématiques.

Dans le sillage de la Nouvelle Vague, le cinéma a poursuivi sa révolution dans d'autres pays du monde. Rassemblée autour de ce qu'on a appelé le « Nouveau cinéma », une génération de cinéastes francs-tireurs est apparue un peu partout pour constituer des foyers de contestation, aussi bien sur le plan esthétique que politique. Bien que trop éclaté pour former un mouvement à part entière, le Nouveau cinéma s'est néanmoins caractérisé par un même esprit d'émancipation rageur, en réaction à la situation critique des pays concernés. A travers l'exemple de la Tchécoslovaquie, de l'Italie et du Japon, il s'agira de montrer, dans la seconde partie du semestre, comment un certain renouveau du cinéma mondial dans les années 60 a su concilier invention stylistique et conscience historique.

Bibliographie indicative

Marie Michel., *La Nouvelle Vague, une école artistique*, Collection « 128 », 3^e édition, Armand Colin, 2009.

De Baecque Antoine, *La Nouvelle Vague, Portrait d'une jeunesse*, Coll. « Champs Arts », Flammarion, 2019.

De Baecque A. dir, *Nouveaux cinémas, nouvelle critique*, Paris, éditions Cahiers du cinéma, coll. « Petite anthologie des Cahiers du cinéma », 2001.

ET

Y3AC32 – Genres cinématographiques 1

24h TD

Raphaël Jaudon ou Philippe Ortoli

Au choix :**Le cinéma fantastique** (Raphaël Jaudon)

Ce cours portera sur le film fantastique, en tant que « genre » cinématographique – ou en tant qu'ensemble de sous-genres et de courants. Nous retracerons l'histoire du genre en insistant sur les grandes périodes qui ont défini ses préoccupations et ses codes esthétiques : l'expressionnisme allemand, les films de monstres des années 1930, l'esthétique

gothique, le *body horror*... Nous nous interrogerons également sur la dimension politique du genre, en lien avec les différents contextes historiques. L'enjeu global du cours sera de penser le film fantastique comme un genre en tension entre deux pôles : à la fois reflet de son époque, et laboratoire des fantasmes.

Bibliographie sélective

Franck Henry, *Le Cinéma fantastique*, Paris, Cahiers du cinéma, 2009.
Gérard Lenne, *Le Cinéma fantastique et ses mythologies*, Paris, Cerf, 1970.
Raphaëlle Moine, *Les Genres du cinéma* [2005], Paris, Armand Colin, 2008.

OU

Le genre cinématographique et le cinéma de genre (Philippe Ortoli)

La notion de genre au cinéma est sans doute une des plus anciennes et une des plus usitées par les études critiques et universitaires. Elle renvoie à la question des catégorisations littéraires et, de manière globale, à tout ce qui, épistémologiquement, permet d'accéder à une connaissance par comparaison et différences. Plus épineuse est la question du « cinéma de genre » qui comporte, avec elle, une connotation populaire, voire péjorative, car elle sous-entend certains genres sollicitant nos instincts les plus bas et, donc, une hiérarchisation des genres en fonction de leur présumée « noblesse ». On réfléchira avec de nombreux extraits issus de films du monde entier et de toutes les périodes à la manière dont on conçoit ses classements, nominalement et réellement.

Bibliographie non exhaustive (tous les ouvrages sont à la bibliothèque de l'université)

Aknin, Laurent, *Cinéma bis : 50 ans de cinéma de quartier*, Paris : Nouveau Monde éditions, 2007.
Caen, Michel, Stanzick, Nicolas, *L'intégrale « Midi-minuit fantastique »*, Aix-en-Provence : Rouge Profond (Raccords), livre/DVD, 2014, 2015, 2018 (tous les numéros de la revue entre 1962 à 1971).
Compagnon, Antoine, *Théorie de la littérature : la notion de genre*, cours (2001), <https://www.fabula.org/compagnon/genre.php>.
Giré, Jean-François, *Il était une fois...le western européen*, Paris, Dreamland, 2003.
Ortoli, Philippe, *Le musée imaginaire de Quentin Tarantino*, Paris/Condé sur Noireau, Cerf/Corlet (7^e Art), 2012.
Royer, Philippe, *Le cinéma gore. Une esthétique du sang*, Paris, Cerf (7^eme Art), 1997.
Sévéon, Julien, *Le cinéma enragé au Japon*, Paris, Sulliver (Politique du cinéma), 2005.
Zimmer, Jacques, *Le cinéma X*, Paris, La Musardine, 2012 (2002).

3AC04 TRANSVERSALES 3

Y3AC41 – Compétences numériques

24 h TD

Fanny Houillier, Mathieu Le Crosnier

Collaborer et communiquer avec le numérique

L'objectif de ce cours est de s'organiser en groupe pour communiquer autour d'un projet artistique et culturel d'envergure en utilisant tous les outils ou moyens à disposition sur le web.

Pour cela, les étudiant·es seront initiés dans un premier temps aux outils et techniques de la communication, et à un usage critique de l'intelligence artificielle. Puis, dans un second temps, ils apprendront à collaborer avec des outils numériques. Enfin, ils seront formés à la création de contenus multimédias sur le web. À la fin de l'enseignement, les étudiant·es seront en mesure de produire de l'information sous forme de documents textuels pour communiquer des idées, rendre-compte et valoriser leurs travaux de groupe.

ET

3AC42LV1 – Langue vivante 1

24h TD

Langue vivante 1 au choix :**Y3ASANG Anglais OU YHSSAL3 Allemand OU YHSES3 Espagnol****3AC05 PERSONNALISATION, PRÉPROFESSIONNALISATION 3****Y3AC51 – Pratique du cinéma**

26h TP

Sophie Gardiner, Marie Le Hir, Meera Perampalam, Hélène Valmary

Au choix :**Écriture « classique »** (Sophie Gardiner, Meera Perampalam, Hélène Valmary)

Ce TP propose aux étudiant-es, par groupes de 2 ou 3, de travailler, à partir de leur rencontre avec une personne réelle qui les intrigue, à la création d'un personnage de fiction. Chaque groupe réalisera une fiche personnage complète et détaillée construisant la personnalité, l'histoire, les traits psychologiques et les objectifs de leur personne-personnage et en réalisera un portrait filmique d'une minute.

OU

Écriture Transmedia (Meera Perampalam)

Ce cours propose de maîtriser les concepts théoriques et les outils d'écriture liés au Transmedia storytelling. En s'appuyant sur des exemples précis, il s'agira de travailler par groupe et d'élaborer un projet Transmedia. Les étudiant-es seront amenés à œuvrer sur des formats différents ((web)documentaire, (web)série, spin off etc.) et ainsi développer l'univers étendu d'un long-métrage existant. Le T.P. sera sanctionné par l'élaboration d'un dossier de développement.

OU

Pratique documentaire (Marie Le Hir)

Introduction au cinéma documentaire contemporain : en s'appuyant sur une analyse historique et artistique d'un genre cinématographique en prise avec le réel, ce cursus propose une initiation à la réalisation documentaire.

ET

3AC52X

24h CM ou 24h TD ou 26h TP

Au choix :**Y3AT51 – Atelier de création théâtrale 1**

26h TP

Voir plus loin le parcours Études théâtrales.

OU

Y3AT22 – Mettre en scène et jouer XX^e-XXI^e s - TD

24h TD – étudiant-es suivant le parcours « études cinématographiques »

Charline Granger

Patrice Chéreau, éléments d'un parcours théâtral

Autour du travail de Chéreau et à partir des mises en scène qu'il propose de trois textes, en particulier, nous nous intéresserons à la manière dont ce metteur en scène (qui fut aussi, ponctuellement, acteur) s'attachait à porter un nouveau regard sur de grandes pièces du répertoire et, complémentairement, à mettre en lumière un auteur alors peu connu comme Koltès.

Œuvres à lire

La Dispute de Marivaux.

Phèdre de Racine.

Dans la solitude des champs de coton de Koltès.

OU

Y3AT11 – Esthétique théâtrale - CM

24h CM

Voir plus loin le parcours Études théâtrales.

OU

3AC52LV2 – Langue vivante 2 (24h TD) : Anglais (3ASANG) OU Allemand (YHSSAL3) OU Espagnol (YHSES3) OU langue proposée par le Carré international (italien, portugais, norvégien, polonais, russe, arabe, chinois, coréen, japonais, persan, turc)

L2 – S3 – PARCOURS ÉTUDES THÉÂTRALES

3AT01 ŒUVRES ET THÉORIES DU THÉÂTRE 1

Y3AT11 / Y3AT12 – Esthétique théâtrale

24h CM + 24h TD

Romain Jobez

Esthétique théâtrale

On étudiera le rapport entre le texte théâtral et sa représentation du point de vue de l'esthétique, discipline issue de la philosophie qui interroge la nature de l'œuvre d'art. Partant de la Poétique d'Aristote, premier texte d'esthétique consacré au théâtre, on s'intéressera plus particulièrement à ses qualités mimétiques en se posant la question de son rapport au réel. Le TD confrontera ainsi extraits de pièces de théâtre à des textes théoriques issus de l'anthologie indiquée ci-après qu'il est indispensable de se procurer.

Bibliographie

Bénédicte Louvat-Molozay, *Le Théâtre*, Paris, Garnier-Flammarion, coll. « Corpus », 2007.

3AT02 FORMES DU SPECTACLE VIVANT 1

Y3AT21 / Y3AT22 – Mettre en scène et jouer XX^e-XXI^e s.

24h CM + 24h TD

Cristina De Simone (CM)

Cristina De Simone, Charline Granger (TD)

Mettre en scène et jouer XX^e-XXI^e s. (CM)

Nous allons parcourir quelques étapes majeures de l'histoire de la mise en scène et du jeu de l'acteur au XX^e siècle, à travers trois grands chapitres : les évolutions du rapport entre texte et mise en scène ; les différentes conceptions de l'espace théâtral et de la relation scène/salle ; les esthétiques de jeu de l'acteur.

En dialogue avec les connaissances historiques et les réflexions critiques engagées dans le cadre de ce cours, nous allons également étudier un choix de spectacles programmés à Caen, pour nous exercer à l'analyse du spectacle vivant.

Bibliographie

Odette Aslan, *L'Acteur au XX^e siècle*, Paris, L'Entretemps, 2005.

Christian Biet, Christophe Triau, *Qu'est-ce que le théâtre ?*, Paris, Gallimard, 2006.

Bénédicte Boisson, Alice Folco et Ariane Martinez, *La Mise en scène théâtrale, de 1800 à nos jours*, Paris, Presses universitaires de France, 2010.

Mettre en scène et jouer XX^e-XXI^e s. (TD – étudiant-es suivant le parcours Études théâtrales)

Dans ce TD, il s'agira de mettre en pratique les réflexions engagées dans le CM, en travaillant sur des mises en espace de pièces de théâtre. Pour ce faire, cette année nous nous intéresserons aux écritures théâtrales contemporaines de langue française, avec des auteurs comme Claudine Galea, Michel Simonot, Noëlle Renaude et d'autres.

Les étudiants et les étudiantes rassemblés en groupes choisiront une pièce parmi celles proposées par l'enseignante, feront des exposés d'analyse dramaturgique et réaliseront des petites formes scéniques au Studio Jo Tréhard. Dans ce travail de mise en espace, nous questionnerons le rapport au texte, la relation au spectateur et l'esthétique de jeu.

3AT03 INSTITUTIONS ET POLITIQUES CULTURELLES 1

3AT31IP – Initiation aux politiques culturelles 1

12h CM + 12h TD

François Alleaume

Cette intervention a pour objectif de présenter l'écosystème du soutien à la création par les collectivités locales et l'État. Elle s'articulera autour d'une présentation du cadre administratif (une politique publique de la culture dans un État déconcentré et décentralisé) et des enjeux territoriaux qui se déclinent en fonction des compétences spécifiques de chaque échelon administratif (la culture, une compétence partagée).

Un point spécifique sur la coopération culturelle entre les politiques publiques sera fait au travers des conventions pluriannuelles des établissements labellisés ou conventionnés, des politiques de coopérations territoriales et des soutiens à la structuration du secteur professionnel (agence de production, groupement d'employeur, agence régionale).

L'enseignement sera effectué au moyen de notions théoriques et d'éléments pratiques en relation au territoire normand. L'enseignement sera effectué au moyen de notions théoriques et d'éléments pratiques en relation au territoire normand. Les travaux dirigés seront organisés avec des cas pratiques ou des mises en situation.

ET

3AT32MS – Métiers du spectacle vivant 1

12h CM + 12h TD

Ludwig Chenay

Le spectacle vivant est un secteur dynamique où foisonnent plus de 200 métiers pour plus de 220.000 salariés et près de 21.000 employeurs. Regroupant les métiers artistiques, techniques et administratifs, le secteur attire par la richesse de ses aventures collectives, qui mobilisent des métiers très différents, parfois méconnus, souvent spécialisés, où la connaissance du réseau professionnel est essentielle.

Dans ce contexte, l'objectif de ce cours sera de découvrir les différentes professions qui gravitent autour du spectacle vivant en privilégiant l'immersion dans des projets concrets. Deux études de cas, l'une relative à l'organisation d'un festival de musiques actuelles, l'autre relative à la production et la diffusion d'un opéra, permettront de se plonger dans le montage de projet de spectacle vivant, de comprendre la place et le rôle de chaque acteur et de mieux appréhender l'environnement juridique de ce secteur.

3AT04 TRANSVERSALES 3

Y3AC41 – Compétences numériques

24 h TD

Fanny Houillier, Mathieu Le Crosnier

Collaborer et communiquer avec le numérique

L'objectif de ce cours est de s'organiser en groupe pour communiquer autour d'un projet artistique et culturel d'envergure en utilisant tous les outils ou moyens à disposition sur le web.

Pour cela, les étudiant-es seront initiés dans un premier temps aux outils et techniques de la communication, et à un usage critique de l'intelligence artificielle. Puis, dans un second temps, ils apprendront à collaborer avec des outils numériques. Enfin, ils seront formés à la création de contenus multimédias sur le web. À la fin de l'enseignement, les étudiant-es seront en mesure de produire de l'information sous forme de documents textuels pour communiquer des idées, rendre-compte et valoriser leurs travaux de groupe.

ET

3AT42LV1 – Langue vivante 1

24h TD

Langue vivante 1 au choix :

Y3ASANG Anglais OU YHSSAL3 Allemand OU YHSSSE3 Espagnol

3AT05 PERSONNALISATION, PRÉPROFESSIONNALISATION 3**Y3AT51 – Atelier de création théâtrale 1**

26h TP

Patrick Demière, Nathanaël Frérot, Fred Hocké, Gilles Masson

Ces ateliers proposent d'aborder la pratique théâtrale – jeu, mise en scène ou scénographie – en engageant les étudiants et les étudiantes dans un travail de création.

Le cours de mise en scène assuré par Fred Hocké consistera à accompagner les étudiant·es qui souhaitent monter un premier spectacle et présenter une maquette au festival des Fous de la Rampe. Il s'agira de les guider dans le choix d'un matériau de départ, de discuter les intentions dramaturgiques du projet, de réfléchir à la construction du spectacle et de trouver comment nourrir l'imaginaire. Les étudiant·es inscrits dans ce TD au premier semestre doivent également le suivre au deuxième semestre.

ET
-----**3AT52X**

24h TD ou 26h TP

Au choix :**Y3AC51 – Pratique du cinéma 1**

Voir plus haut le parcours Études cinématographiques.

OU
-----**Y3AC32 – Genres cinématographiques 1**

Voir plus haut le parcours Études cinématographiques – Le cinéma fantastique.

OU

3AT52LV2 – Langue vivante 2 (24h TD) : Anglais (3ASANG) OU Allemand (YHSSAL3) OU Espagnol (YHSES3) OU langue proposée par le Carré international (italien, portugais, norvégien, polonais, russe, arabe, chinois, coréen, japonais, persan, turc)

◆ LICENCE 2 – SEMESTRE 4

L2 – S4 – PARCOURS ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES

4AC06 THÉORIES DU CINÉMA 2**4AC61 / 4AC62 – Discours et théories 2**

24h CM + 24h TD

Paola Palma (CM), Paola Palma et *enseignant-e à déterminer* (TD)**Approches sociologiques du cinéma**

Le cinéma constitue-t-il un objet pour la sociologie ? La réponse à cette question est complexe et stimulante. Le mode de fonctionnement des professions cinématographiques, l'économie et l'organisation du travail influent sur les interprétations des films exprimés par les discours critiques qui construisent des hiérarchies et expriment des sensibilités et des goûts, ainsi que sur les pratiques des spectateurs. Enfin, l'analyse des œuvres propose un inventaire des représentations des acteurs et rapports sociaux dont ces films prennent en charge l'enregistrement – ou la mise au jour.

Le terrain d'étude de ces différentes questions sera le mélodrame cinématographique, genre ou forme transversale, par définition très populaire et qui, à ses débuts, s'adresse à un public en voie de massification, mais fait retour dans des contextes temporels, culturels et nationaux divers.

Bibliographie indicative pour débiter (une bibliographie plus détaillée sera fournie en début de semestre)Emmanuel Ethis, *Sociologie du cinéma et de ses publics*, Paris, A. Colin, collection « 128 », 2014, 127 p. (1^{re} éd. 2005).Paola Palma, « La marque de la faute. La stigmatisation du travail féminin dans les mélodrames cinématographiques italiens des années 1950 », dans Maëlle Bazin, Frédéric Lambert, Giuseppina Sapio (dir.), *Stigmatiser. Discours médiatiques et normes sociales*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2020, pp. 183-197.**4AC07 AUTRES CINÉMAS 1****4AC71A – Autres cinémas 2A**

24h CM

Raphaël Jaudon

Le film-essai

Le film-essai constitue un territoire à part de la production cinématographique. Ni fictionnel ni documentaire, il ne cesse de transgresser les frontières des formes et des genres pour explorer les puissances de l'art. Nous retracerons l'histoire et l'évolution de cette tendance, à partir de quelques cinéastes emblématiques, en analysant à la fois les formes inventées par ces « essayistes » du film et les questions théoriques qu'elles adressent au cinéma dans son ensemble.

Bibliographie indicativeSuzanne Liandrat-Guigues et Murielle Gagnebin (dir.), *L'Essai et le cinéma*, Seyssel, Champ Vallon, 2004.Laura Rascaroli, *How the Essay Film Thinks*, New York, Oxford University Press, 2017.

ET

4AC72B – Autres cinémas 2B

24h CM

Yann Calvet

Cinéma d'animation

Suite du cours du premier semestre. Ce cours se présente comme une introduction à l'histoire et à l'esthétique du cinéma d'animation à travers l'analyse de ses différentes techniques (traditionnelles et numériques), ses grands studios et ses grands créateurs. Le second semestre sera consacré à l'animation japonaise, des pays de l'Est et aux techniques de l'animation en volume et par ordinateur.

Bibliographie

Denis Sébastien, *Le cinéma d'animation*, 2^e édition, Armand Colin, 2011.
Une bibliographie complémentaire sera distribuée lors du premier CM.

4AC08 COURANTS ET GENRES 2**Y4AC81 – Courants 2**

24h CM

Philippe Ortoli

Le cinéma français moderne loin de la Nouvelle Vague

Il peut sembler curieux de préciser un corpus par ce qu'il n'est pas, mais on a tellement défini la modernité cinématographique en France par la Nouvelle Vague et ses héritiers plus ou moins proclamés que tout un pan de la production hexagonale commençant à la fin des années 1950 est laissé quelque peu dans l'oubli, comme si ses créateurs n'ayant pas pris le train de la révolution culturelle étaient restés sur les quais de la médiocrité conventionnelle où le succès public et l'appartenance aux catégories populaires le condamnaient.

Et pourtant, que de richesses dans ce cinéma d'auteurs (Franju, Melville, Pialat, Enrico, Sautet, Blier...), de stars, masculines (Delon, Belmondo, Ventura, De Funès, Montand, Depardieu...) et féminines (Bardot, Jobert, Girardot, Darc, Deneuve, Schneider...), ou de genres (comédie, polar, mélodrame, thriller, aventures...). Le cours essaiera d'étudier ce courant, quantitativement majoritaire, d'abord pour voir s'il possède effectivement une cohérence formelle interne et sur quels fondements, ensuite (ou en même temps) pour interroger les conditions de son ostracisation critique et/ou universitaire et, enfin, pour voir comment, à l'heure actuelle, bon nombre de productions françaises continuent de s'en revendiquer même sans le vouloir.

Bibliographie succincte

Douin, Jean-Luc, *Le Cinéma français*, Paris, Editions de la Martinière, 2014.
Frodon, Jean-Michel, *Le Cinéma français, de la Nouvelle Vague à nos jours*, Paris, Cahiers du cinéma, 2010.
Jeancolas, Jean-Pierre, *Histoire du cinéma français*, Paris, Armand Colin (focus cinéma), 2015.
Moine, Raphaëlle (dir. par), *Le Cinéma français à l'épreuve des genres*, Paris, AFRHC, 2005.
Prédal, René, *Histoire du cinéma français*, Paris, Nouveau monde, 2014.
Vincendeau, Ginette, *Les stars et le star-système en France*, Paris, L'Harmattan (champs visuels), 2008.

ET

Y4AC82 – Genres cinématographiques 2

24h CM

Philippe Ortoli

Au choix :

Tendances contemporaines du cinéma et des séries télévisées de genre

La désignation « cinéma de genre » englobe divers genres cinématographiques : western, thriller, polar, horreur, épouvante, *Chanbara*, *Wu-Xia Pian*, film d'action ou cinéma pornographique, eux-mêmes décomposables en de multiples sous-catégories, et caractérisés par une recherche de la satisfaction immédiate du plaisir primaire du spectateur – certains l'appellent aussi cinéma d'exploitation ou cinéma-bis, y rajoutant une autre caractérisation implicite, celle d'une production palliant son indigence économique et artistique par le souci de nourrir plus abondamment ce plaisir, quitte à franchir les barrières du bon goût. Ces appellations se retrouvent pareillement sollicitées pour désigner certaines séries télévisées.

À travers des analyses de séquence, le cours se propose d'interroger trois tendances contemporaines de ces configurations : l'étude critique, le maniérisme, et le réalisme extrême. Si elles paraissent riches en enseignement quant à la possibilité de déterminer l'esthétique d'une époque, la nôtre, leur étude ne dispensera pas d'aller questionner les grands auteurs des décennies précédentes (Leone, Corbucci, Suzuki, Bava, Fulci, Franco, Damato, Romero, etc...) qui les hantent.

Bibliographie sélective

Bayon, Estelle, *Le cinéma obscène*, Paris, L'Harmattan (Champs visuels) 2014.
 Bernas, Steven, Dakhli, Jamil, *La chair à l'image*, Paris, L'Harmattan (Champs visuels), 2006,
 Berthomieu, Pierre, *Hollywood : le temps des mutants*, Pertuis, Rouge profond (Raccords), 2013.
 Carobolante, Jean-Baptiste, Ortolini, Philippe (dir. par), *Le cinéma d'horreur et d'épouvante américain contemporain*, Bruxelles, Peter Lang (Penser le cinéma), 2023.
 Comolli, Jean-Louis, Daech, *Le cinéma et le mort*, Lagrasse, Verdier, 2016.
 Du Mesnildot, Stéphane, *Fantômes du cinéma japonais*, Pertuis, Rouge profond (Raccords), 2011.
 Dufour, Éric, *Le cinéma d'horreur et ses figures*, Paris, PUF (Lignes d'art), 2006.
 Francaix, Pascal, *Torture porn : l'horreur post-moderne*, Pertuis, Rouge profond (Débords), 2016.

OU

Le Road Movie

Genre hybride, né de la conjointe influence du western, du film de gangsters américains et de plusieurs courants modernes européens (néo-réalisme, comédie italienne, nouvelle vague), le *Road Movie* a accompagné la fin des années 1960 dans sa recherche effrénée d'un idéal morcelé. Traversée par de grandes œuvres tragiques (*Easy Rider* de Dennis Hopper (1969), *Point limite zéro* de Richard Sarafian (1971) ou *Les gens de la pluie* de Francis Ford Coppola (1969)), cette catégorie filmique est une des plus emblématiques de la tendance majeure du cinéma américain à refuser les utopies bienfaitrices du classicisme, et, plus globalement, à affirmer le post-modernisme. Le cours se propose de l'étudier dans ses perspectives esthétiques et culturelles.

Bibliographie conseillée (en français)

Benoliel, Bernard, Thoret, Jean-Baptiste, *Road Movie, USA*, Paris : Hoëbeke, 2011.
 Moser, Walter (dir. par), « Le road movie *interculturel* », *Cinémas* volume 18, n° 2-3, Montréal, printemps 2008, <https://www.erudit.org/fr/revues/cine/2008-v18-n2-3-cine2294/>.
 Rosmini, Marc, *Road Movie, Fragments sur un genre introuvable*, Marseille : Images en Manœuvre, 2012.
 Thoret, Jean-Baptiste, *Le cinéma américain des années 70*, Paris : Les Cahiers du cinéma (Essais), 2006.

4AC09 TRANSVERSALES 4

Y4AC91 – Analyse de l'image et culture artistique

24h TD

Léa Chevalier, Hélène Valmary

Initiation à l'iconologie

Au croisement de la philosophie et de l'histoire de l'art, ce cours se présente comme une initiation à l'iconologie, une méthode voire une science d'analyse et d'interprétation des images. Sur les pas, entre autres, d'Aby Warburg et Erwin Panofsky, il s'agira d'approcher des œuvres picturales préservées au Musée des Beaux-Arts de Caen, autour de la thématique de l'eau, élément naturel et symbole culturel. Les toiles, à partir desquelles les étudiant-es travailleront, s'étendent du XIV^e au XX^e siècle. Loin d'être étranger aux études cinématographiques, l'examen sensible et théorique des peintures complètera les méthodes d'étude des films que nous évoquerons tout au long du semestre. Les séances sont destinées à exercer le regard des étudiant-es, à leur offrir de nouvelles clés de lecture et d'expression pour observer et discuter rigoureusement des images.

Bibliographie recommandée

Didi-Huberman, Georges, *Devant l'image*, Paris, Éditions de Minuit, 1990.

ET

4AC92LV1 – Langue vivante 1

24h TD

Langue vivante 1 au choix :

Y4ASANG Anglais OU YHSSAL4 Allemand OU YHSSES4 Espagnol

4AC10 PERSONNALISATION, PRÉPROFESSIONNALISATION 4

Y4AC101 – Pratique du cinéma 2

26h TP

Sophie Gardiner, Gilles Masson, Michael Quemener, Meera Perampalam

Au choix :

Écriture (Sophie Gardiner, Meera Perampalam)

Ce TP propose aux étudiant-es, par groupes de 2 ou 3, d'écrire un scénario de court-métrage à partir d'un personnage de fiction créé au premier semestre par les étudiant-es du TP d'écriture. À partir d'un de ces personnages que le groupe s'approprie, une histoire de 15 à 25 minutes va être imaginée (schéma dramatique, synopsis) et écrite sous forme de continuité dialoguée, puis la première séquence du film devra être tournée.

OU

Jeu, corps, voix (Gilles Masson)

Découverte des principales étapes du jeu d'acteur au cinéma, et ateliers de pratique autour de « l'incarnation du personnage ». Attention, nombre de places limité.

OU

Photographie numérique (Michael Quemener)

Lors de ce cours, les étudiant-es réaliseront une ou plusieurs séries d'images dans une approche thématique ou en s'adossant à un autre cours (écriture scénaristique par exemple). Cette recherche fera, en outre, l'objet d'une forme de rendu singulière et investie en fin de semestre. Les cours sont accompagnés d'une présentation plus théorique du médium photographique à travers l'observation et le décryptage de travaux de photographes majeurs. Le cours présentera les bases inhérentes à la photographie, soit : l'aptitude à utiliser un appareil reflex numérique, la compréhension du couple diaphragme/vitesse, la manipulation/observation de l'éclairage, le cadrage etc. Nous verrons enfin comment traiter une collection d'images et effectuer un post-traitement numérique. Attention, nombre de places limité.

ET

4AC102X

12h CM + 12h TD ou 24h TD ou 26h TP

Au choix :

Y4AT101 – Atelier de création théâtrale 2

Voir plus loin le parcours Études théâtrales.

OU

Y4AT62 – Dramaturgie XX^e-XXI^e s.

Voir plus loin le parcours Études théâtrales.

OU

Y4AT71 – Théâtre et autres arts

Voir plus loin le parcours Études théâtrales.

OU

4AC102LV2 – Langue vivante 2 (24h TD) : Anglais (4ASANG) ou Allemand (YHSSAL4) ou Espagnol (YHSSES4) ou langue proposée par le Carré international (italien, portugais, norvégien, polonais, russe, arabe, chinois, coréen, japonais, persan, turc)

L2 – S4 – PARCOURS ÉTUDES THÉÂTRALES

4AT06 ŒUVRES ET THÉORIES DU THÉÂTRE 2

4AT61 – Dramaturgie, période ancienne

12h CM + 12h TD

Romain Jobez (CM), Manon Queudeville (TD)

Ce cours s'intéressera à la figure de Médée, héroïne de théâtre depuis la tragédie antique grecque d'Euripide jusqu'à *Matériau Médée* du dramaturge allemand Heiner Müller qui sera jouée dans la première quinzaine de janvier au Cordes. On réfléchira au traitement du mythe et à sa réactualisation à travers les âges, en ouvrant également son étude à d'autres formes artistiques (cinéma, opéra etc.)

ET

Y4AT62 – Dramaturgie XX^e-XXI^e siècle

12h CM + 12h TD

Tommaso Zaccheo (CM, TD)

CM

Ce cours propose un approfondissement des enjeux d'ordre esthétique, historique et politique ayant marqué le contexte théâtral entre l'année 1945 et jusqu'aux années 1970. Sans vouloir restituer un panorama exhaustif du contexte théâtral français et international à partir de la fin de la deuxième Guerre mondiale, ce cours envisage plutôt de prendre conscience de la grande complexité de l'évolution du concept et des pratiques *dramaturgiques* jusqu'aux événements de Mai 1968 et au regard de la spécificité du contexte artistique des années 1970. Dans cette perspective, l'on se concentrera sur les trajectoires individuelles, complexes et non linéaires, d'artistes ou de groupes tels que Jean Vilar, Bertolt Brecht, Roger Planchon, Patrice Chéreau, Giorgio Strehler, Jerzy Grotowski, Living Theatre, Tadeusz Kantor et Bob Wilson (parmi d'autres figures qui seront évoquées au cours des séances).

TD

Conçu en tant que prolongement du Cours magistral *Dramaturgie 20^e/21^e siècles*, ce cours propose l'étude directe d'un nombre choisi de créations scéniques, avec pour objectif d'approfondir la spécificité de la reconstruction, toujours partielle, et de l'analyse d'œuvres scéniques du passé. L'analyse esthétique et contextuelle des spectacles pris en examen permettra d'aborder concrètement les spécificités des pratiques individuelles évoquées au sein du Cours magistral. Cet approfondissement sera donc mené sous forme d'un début d'enquêtes sur les œuvres scéniques choisies, rendu possibles grâce à l'interrogation d'une pluralité de sources documentaires (archivistiques, audiovisuelles ou mémorielles).

4AT07 FORMES DU SPECTACLE VIVANT 2

Y4AT71 – Théâtre et autres arts

12h CM + 12h TD

Charline Granger

Théâtre et autres arts : théâtre et musique, un mélange hétérogène ?

Nous nous interrogerons dans ce cours sur les modalités esthétiques de l'insertion d'éléments musicaux au sein de formes théâtrales, tragiques comme comiques. L'essentiel des analyses portera sur les 17^e siècle et 18^e siècles, et en particulier sur la comédie-ballet, la tragédie sacrée avec chœurs et les comédies à vaudevilles. Ces analyses seront prolongées par l'étude ponctuelle d'œuvres chronologiquement postérieures. Le cours magistral offrira des pistes de réflexion globales, qui seront assorties d'analyses de détail dans le cadre du TD.

ET

4AT72 – Espace théâtral.

12h CM + 12h TD

Fabien Cavaillé

Ce cours propose d'initier les étudiant-es à différentes questions de scénographie : quels lieux possibles pour une représentation ? quel rapport spatial créer entre l'acteur et le spectateur ? que donner à voir et que laisser imaginer ?

Nous étudierons plusieurs réponses possibles à ces questions en partant d'exemples historiques et contemporains, en analysant l'apport de l'architecture et des arts plastiques au spectacle vivant et en découvrant l'œuvre de certains scénographes importants du XX^e siècle. Ce cours sera aussi l'occasion de faire des visites de terrain et de rencontrer des scénographes, des peintres et des constructeurs ou constructrices de décor impliqués dans des productions de la saison théâtrale de la région.

Spectacles mis au programme

Pink Machine, le 17 janvier au CDN

Prométhée, le 3 et 4 avril au CDN

Pensez à réserver vos places dès que possible.

Bibliographie indicative

Le Lieu, la scène, la salle, la ville. Dramaturgie, scénographie et architecture à la fin du XX^e siècle en Europe, études réunies par Marcel Freydefont, Études Théâtrales, n° 11-12, 1997.

La Scénographie. Théâtre aujourd'hui, n° 13, Paris, Centre national de la documentation pédagogique, SCEREN, 2012.

Qu'est-ce que la scénographie ? (I) Processus et paroles de scénographes, textes réunis par Daniel LESAGE et Véronique LEMAIRE, Études Théâtrales, n° 53, 2012.

Scénographie, 40 ans de création, ouvrage coordonné par Luc Boucris, Jean-François Dusigne, Romain Fohr, Montpellier, L'Entretiens, 2010.

Banu Georges et Ubersfeld Anne, *L'Espace théâtral*, Paris, Central national de la documentation pédagogique, 1992.

Biet Christian et Triau Christophe, *Qu'est-ce que le théâtre ?*, Paris, Gallimard, Folio Essais, 2006, voir en particulier les chapitres 2 « Évolution des lieux et des espaces » (p. 130-267) et 3 « Que faire au théâtre ? Le fonctionnement du lieu théâtral » (p. 268-402).

Freydefont Marcel et alii, *Scénographes en France (1975-2015)*, Arles, Actes Sud, 2015.

Surgers Anne, *Scénographies du théâtre occidental*, troisième édition revue et augmentée, Paris, Armand Colin, Coll. Lettres Sup., 2017.

4AT08 INSTITUTIONS ET POLITIQUES CULTURELLES 2**4AT81 – Initiation aux politiques culturelles 2**

12h CM + 12h TD

Camille Vandaele, Agathe Caron et Virginie Pencole

Ce cours abordera les enjeux de médiation spécifiques à la Comédie de Caen, à travers des rencontres avec la direction artistique, le service des relations avec les publics, de l'administration et de la production. Comment la Comédie de Caen s'inscrit sur son territoire ? Comment s'articule la programmation et les actions culturelles ? Comment construire une parole sur un spectacle ?

ET

4AT82 – Métiers du spectacle vivant 2

12h CM + 12h TD

Elsa Revol

Ce cours propose une découverte des différents métiers de régie de spectacle (régie générale, lumière, vidéo, son, plateau). Nous travaillerons notamment à la réalisation de documents de régie tels que les fiches techniques, les plans d'implantation ou les conduites.

À l'occasion d'une sortie au théâtre, nous organiserons une visite du plateau. Cette visite nous permettra de découvrir la scénographie, l'implantation lumière et le vocabulaire spécifique du plateau.

Cette initiation s'accompagnera bien évidemment d'une réflexion sur la dimension artistique et créative des métiers de régie et sur les liens que ces travaux entretiennent avec la dramaturgie. Il s'agira de comprendre comment une réalisation technique peut se mettre au service d'une mise en scène.

4AT09 TRANSVERSALES 3

Y4AC91 – Analyse de l'image et culture artistique

24h TD

Léa Chevalier, Hélène Valmary

Initiation à l'iconologie

Au croisement de la philosophie et de l'histoire de l'art, ce cours se présente comme une initiation à l'iconologie, une méthode voire une science d'analyse et d'interprétation des images. Sur les pas, entre autres, d'Aby Warburg et Erwin Panofsky, il s'agira d'approcher des œuvres picturales préservées au Musée des Beaux-Arts de Caen, autour de la thématique de l'eau, élément naturel et symbole culturel. Les toiles, à partir desquelles les étudiant-es travailleront, s'étendent du XIV^e au XX^e siècle. Loin d'être étranger aux études cinématographiques, l'examen sensible et théorique des peintures complétera les méthodes d'étude des films que nous évoquerons tout au long du semestre. Les séances sont destinées à exercer le regard des étudiant-es, à leur offrir de nouvelles clés de lecture et d'expression pour observer et discuter rigoureusement des images.

Bibliographie recommandée

Didi-Huberman, Georges, *Devant l'image*, Paris, Éditions de Minuit, 1990.

ET

4AT92LV1 – Langue vivante 1

24h TD

Langue vivante 1 au choix :

Y4ASANG Anglais OU YHSSAL4 Allemand OU YHSSES4 Espagnol

4AT10 PERSONNALISATION, PRÉPROFESSIONNALISATION 4

Y4AT101 – Atelier de création théâtrale 2

26h TP

Patrick Demière, Fred Hocké, Nathanaël Frérot, Virginie Lacroix

Comme au premier semestre, ces ateliers proposent d'aborder la pratique théâtrale – jeu, mise en scène ou scénographie – en engageant les étudiants et les étudiantes dans un travail de création.

Dans la continuité du premier semestre, le cours de mise en scène assuré par Fred Hocké poursuivra l'accompagnement des projets de mise en scène en direction du festival des Fous de la Rampe. On prolongera la réflexion dramaturgique mais on réfléchira aussi aux différentes méthodes de travail collectif et à la nécessaire articulation des savoir-faire pour donner forme à un spectacle.

ET

4AT102X

24h TD ou 26h TP

Au choix :

Y4AC101 – Pratique du cinéma 2

Voir plus haut le parcours Études cinématographiques.

OU

Y4AC82 – Genres cinématographiques 2

Voir plus haut le parcours Études cinématographiques.

OU

4ATLV2 – Langue vivante 2 (24h TD) : Anglais (4ASANG) ou Allemand (YHSSAL4) ou Espagnol (YHSSES4) ou langue proposée par le Carré international (italien, portugais, norvégien, polonais, russe, arabe, chinois, coréen, japonais, persan, turc)

◇ LICENCE 3

LICENCE 3

◆ LICENCE 3 – SEMESTRE 5

L3 – S5 – PARCOURS ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES

5AC01 HISTOIRE ET THÉORIES 1

2 COURS AU CHOIX PARMIS LES 3 SUIVANTS :

5AC11A – Histoire et théories 1A

24h CM

Hélène Valmary

L'acteur de cinéma

À partir de l'étude de stars (Johnny Depp, Tom Cruise, Marilyn Monroe) ou d'acteurs amateurs, à partir de l'analyse de gestes mais aussi de postures et de rythme des corps, et en s'appuyant sur un certain nombre de textes théoriques et de notion précises (modèle, type), ce cours s'interrogera sur ce que l'acteur apporte au film, en termes de sens comme de mystère.

ET/OU

5AC12B – Histoire et théories 1B

24h CM

Paola Palma

Cinéma, histoire et société

Les relations entre le cinéma et la société seront étudiées sous leurs différentes déclinaisons : les représentations de la société dans les films, le cinéma et la politique, l'influence des structures sociales sur la production, l'esthétique et la réception des films... Pour ce faire, des approches variées seront mobilisées, comme les théories sur les rapports entre cinéma et histoire, l'histoire culturelle, les *cultural studies*.

Cet appareil théorique et critique sera confronté à une production cinématographique particulièrement sensible aux thématiques du cours : le cinéma italien des années 1940 aux années 1970, du néoréalisme au *poliziottesco*, et de la comédie du boom économique au film politique. Les films, les cinéastes, les scénarios, les interprètes du cinéma italien et leur rapport à la société feront l'objet d'exemples et analyses de cas d'étude.

Bibliographie indicative pour débiter (une bibliographie plus détaillée sera fournie en début de semestre)

Maxime Cervulle et Nelly Quemener, *Cultural studies : théories et méthodes*, Paris, Armand Colin, 2015.

Jean A. Gili, « Le cinéma politique italien », *Transalpina* [En ligne], n° 19, 2016, <http://journals.openedition.org/transalpina/432> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/transalpina.432>.

ET/OU

5AC13C – Histoire et théories 1C

24h CM

Yann Calvet

Histoire des économies du cinéma

Ce cours propose une introduction à l'économie du cinéma à travers l'histoire comparée du système américain et du système français. Il s'agira en particulier d'étudier les mécanismes à l'œuvre dans la mise en place de la filière cinématographique dans

chacun des deux pays, d'analyser le fonctionnement, les stratégies et les évolutions des grandes compagnies, de comprendre enfin le rôle de l'État, devenu en France un acteur majeur de l'économie du cinéma.

Bibliographie pour débiter (une bibliographie sera fournie en début de semestre)

Augros Joël et Kitsopanidou Kira, *L'économie du cinéma américain : histoire d'une industrie culturelle et de ses stratégies*, Paris, Armand Colin, coll. « Armand Colin Cinéma », 2009.

Créton Laurent, *L'économie du cinéma*, Paris, Nathan, coll. « 128. Cinéma », 2003, (dernière rééd. 2016).

Forest Claude, *Introduction à l'économie du septième art*, Collection « Belin Sup-Economie Gestion », Éditions Belin, Paris, 2002.

Bonnell René, *La 25^{ème} image : une économie de l'audiovisuel*, Gallimard, Paris, 2006.

5AC02 ENJEUX CONTEMPORAINS

Y5AC21A – Enjeux contemporains 1A

24h CM

David Vasse

Le cinéma français des années 1990

Le cinéma français des années 1990 a vu naître une génération de cinéastes conscients d'arriver à un tournant de l'histoire en Europe et au Moyen-Orient (fin du bloc communiste, guerre des Balkans, guerre du Golfe, etc.). Tournant le dos aux univers climatisés des années 80, cette génération s'est employée à radiographier tout un ensemble de questionnements sociaux, politiques et originaires particulièrement aigus, à la lumière d'une reformulation de l'intime. Entre l'urgence de penser de nouveaux modes de production et celle de renouer avec un idéal collectif – de la fabrication au sujet même des films –, a émergé ce que les critiques de cinéma de l'époque ont appelé « le jeune cinéma français ». À travers quelques auteurs et films représentatifs de cette période (Arnaud Desplechin, Xavier Beauvois, Claire Denis, Patrick Grandperret, Philippe Faucon, etc.), il s'agira d'étudier les grands enjeux du cinéma français de cette dernière décennie du XX^e siècle.

Une bibliographie et un corpus de films obligatoires seront distribués lors du premier CM.

ET

5AC22B – Enjeux contemporains 1B

24h CM

Raphaël Jaudon

Cinéma et politique

Partant de la difficulté qu'il y a à définir le « cinéma politique », ce cours proposera un panorama des discours critiques et théoriques qui ont tenté de faire exister cette catégorie, d'en fixer les objectifs ou les limites. Nous interrogerons les différents concepts utilisés pour décrire les films (cinéma engagé, social, militant, etc.), en examinant attentivement les présupposés théoriques sur lesquels ils reposent. Dans un second temps, pour aller plus loin, nous nous arrêterons sur une constellation de théories contemporaines qui tentent de repenser autrement le lien entre esthétique et politique. Cela nous permettra d'aborder quelques problèmes concrets comme la place réelle de l'auteur dans la production du sens, la relation entre cinéma et nationalisme, ou encore la question de l'efficacité des œuvres.

Bibliographie sélective

Emmanuel Barot, *Camera politica : Dialectique du réalisme dans le cinéma politique et militant*, Paris, Vrin, 2009.

Jacques Rancière, *La Fable cinématographique*, Paris, Seuil, 2001.

Amos Vogel, *Le Cinéma, art subversif*, trad. Claude Frégnac, Paris, Buchet-Chastel, 1977.

5AC03 CINÉMATOGRAPHIES NATIONALES ET AUTEURS 1

Y5AC31 – Cinématographies nationales 1

24h CM

Baptiste Villenave

Cinéma américain des années 1970 et 1980

Ce cours est consacré à une exploration principalement esthétique (mais par moments contextuelle, technologique et industrielle) du cinéma américain des années 1970. Il tente de cerner les caractéristiques marquantes de ce mouvement cinématographique que l'on baptise généralement le « Nouvel Hollywood », et de mettre au jour les principales évolutions thématiques et formelles qui affectent le cinéma américain durant cette période. Il s'agira également de déterminer et d'évaluer les facteurs qui expliquent ces évolutions. Quelques séances, enfin, permettront une incursion dans les années 1980, et s'attacheront à décrypter les transformations post-Nouvel Hollywood du cinéma américain. Le cours reposera sur l'analyse, en classe et en commun, de nombreux extraits de films représentatifs de la période.

Bibliographie indicative

Thoret Jean-Baptiste, *Le Cinéma américain des années 70*, Paris, Cahiers du Cinéma, 2006.

Jullier Laurent, *L'Écran post-moderne. Un cinéma de l'allusion et du feu d'artifice*, Paris, L'Harmattan, 1997.

ET

5AC32 – Auteurs 1

12h CM + 12h TD

Philippe Ortoli

Pedro Almodovar ou le corps en question

Cinéaste, avec Quentin Tarantino, les frères Coen et Jim Jarmusch, parmi les plus emblématiques de la postmodernité cinématographique, Pedro Almodovar est désormais une des dernières figures de l'auteur de cinéma, telle qu'on pouvait la concevoir à l'ère où les études culturelles n'avaient pas encore rendu cette appellation obsolète. Le cours se propose d'étudier une œuvre toujours en pleine crue créative (en témoigne son dernier film *Strange Way of Life*), idéale pour un certain nombre de *Studies* (*Gender, Cultural, Queer*, la liste n'est sûrement pas close) en vogue dans les pays anglosaxons, mais que nous aborderons, avant tout, d'un point de vue esthétique à partir de l'analyse d'un de ses longs métrages (*Femmes au bord de la crise de nerfs/Mujeres al borde de un ataque de nervios*, 1988) et des échos, réfléchissant aussi bien sa filmographie que celle d'autres réalisateurs (Bunuel, Franco, Vidor, Mankiewicz, Fellini, Sirk, Hitchcock, ..) qui y résonnent.

Bibliographie

Deschamps, Youri, Marie, Olivier (dir. par), « Pedro Almodovar, à corps et accords », *Éclipses*, n° 36, 2004.

Méjean, Jean-Max, *Pedro Almodovar*, Rome, Gremese, 2004.

Obadia, Paul, *Pedro Almodovar, l'iconoclaste*, Paris/Condé-sur-Noireau, Le Cerf/Corlet, 2002.

Séguin, Jean-Claude, *Pedro Almodovar – filmer pour vivre*, Paris, Ophrys (Imagènes), 2009.

Sotinel, Thomas, *Pedro Almodovar*, Paris, Les Cahiers du cinéma (Grands cinéastes), 2007.

Strauss, Frédéric, *Pedro Almodovar : conversations*, Cahiers du cinéma, 2007 (Beaux Livres), 2004 (1997).

5AC04 TRANSVERSALES 5**Y5AC41 – Initiation à la recherche en arts du spectacle**

12h CM + 12h TD

Paola Palma (CM)

Léa Chevalier et Jérémy Marino (TD)

Ce cours se propose d'initier les étudiant·es à la recherche et au travail sur la documentation et les archives en Arts du spectacle. Il s'agira de se confronter à des activités précises, qui constituent la recherche documentaire en études cinématographiques, en présence et à distance : identifier un objet de recherche à partir d'un sujet et d'une problématique ; construire un corpus filmique et documentaire, travailler sur les archives, repérer un fonds, exploiter des typologies de sources différentes, se situer par rapport aux différentes approches méthodologiques.

ET

5AC42LV1 – Langue vivante 1

24h TD

Langue vivante 1 au choix :**Y5ASANG Anglais OU YHSSAL5 Allemand OU YHSSES5 Espagnol****5AC05 PRÉPROFESSIONNALISATION 5****5AC51 – Atelier cinéma / Tournage et montage image 1**

18h TD + 32h TP

Isaac Azoulay, Hélène Bougy, Anthony Gandais, Camille Lamy, Marie Le Hir, Meera Perampalam, Jean-Marie Vinclair

Cet enseignement constitue le prolongement naturel des modules d'écriture scénaristique de première et deuxième année. L'atelier assure le suivi de toutes les étapes de la production d'un court-métrage de 5 minutes environ (fiction, documentaire ou animation) : depuis les réunions de réécriture et de préparation en passant par les divers essais et la prise en main du matériel jusqu'au tournage. Chaque équipe est constituée d'une douzaine d'étudiant-es. Les collaborations avec les étudiant-es de théâtre sont fortement encouragées.

L'organisation précise de cet enseignement sera explicitée durant les premières séances du semestre.

L3 – S5 – PARCOURS ÉTUDES THÉÂTRALES

5AT01 THÉÂTRE ET HISTOIRE 1

Y5AT11 / 5AT12 – Théâtre et pouvoirs

24h CM + 24h TD

Stéphanie Loncle

À partir de l'étude approfondie de deux pièces : *Un ennemi du peuple* (Ibsen) et *Vie de Galilée* (Brecht), ainsi que des différentes mises en scène qui en ont été proposées, nous nous intéresserons aux moyens dramaturgiques dont dispose le théâtre pour représenter, et donc interroger, les jeux de pouvoirs. Le corpus nous conduira à réfléchir en particulier aux rapports complexes qu'entretiennent le champ des savoirs et le champ politique à partir de l'analyse des figures de chercheur, d'enseignant, de journaliste ou de « lanceur d'alerte » dont les deux pièces interrogent la responsabilité et l'ambivalence politiques. Et qu'en est-il des artistes ?

Les séances de 4h le vendredi matin permettront d'alterner de l'enseignement visant à donner des repères culturels et historiques, des lectures à la table, du travail personnel et collectif sur des supports variés (mises en voix, recherches de documents, travail bibliographique...).

Le cours sera complété par une **Master Class** organisée avec Thomas Horeau en lien avec le cours « Lire le théâtre d'aujourd'hui » et en partenariat avec la Comédie de Caen autour du spectacle ***Portrait de l'artiste après sa mort de Davide Carnevali*** les 13 (10h-17h) et 14 décembre 2023 (9h-13h). Des pré-réservations sont faites pour la représentation du 13 décembre au soir : pensez à acheter vos places.

Corpus

Les pièces seront lues et étudiées de façon approfondie pendant le semestre. Si vous en avez la possibilité vous pouvez commencer la lecture dès à présent dans l'édition de votre choix et compléter avec la lecture d'autres pièces des mêmes auteurs, mais ce n'est pas nécessaire de l'avoir fait pour suivre le cours.

5AT02 POÉTIQUE DE LA SCÈNE CONTEMPORAINE 1

5AT21 / 5AT22 – Lire le théâtre d'aujourd'hui

24h CM + 24h TD

Thomas Horeau

Ce cours propose d'explorer un corpus de textes dramatiques contemporains extraits du centre de ressources de la Comédie de Caen. Après un premier balisage théorique pour appréhender les tendances des écritures d'aujourd'hui, nous étudierons quelques pièces représentatives en prenant soin de fonder nos analyses sur une pratique de la lecture à voix haute. Dans un second temps, à la manière d'un comité de lecture, nous procéderons à une sélection de textes qui feront l'objet d'une lecture mise en espace.

Le cours sera complété par une **Master Class** organisée avec Stéphanie Loncle en lien avec le cours « Théâtre et pouvoirs » et en partenariat avec la Comédie de Caen autour du spectacle ***Portrait de l'artiste après sa mort de Davide Carnevali*** les 13 (10h-17h) et 14 décembre 2023 (9h-13h). Des pré-réservations sont faites pour la représentation du 13 décembre au soir : pensez à acheter vos places.

5AT03 THÉÂTRE ET SOCIÉTÉ 1

5AT31 – Théâtre et société : approches historiques

12h CM + 12h TD

Romain Jobez

On traitera dans ce cours de la représentation de la guerre au théâtre à travers un corpus de pièces tirées de son histoire, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours.

 ET

5AT32 – Théâtre et société : approches contemporaines

12h CM + 12h TD

Thomas Horeau, Manon Queudeville

Comme l'an passé, la Comédie de Caen propose aux étudiant-es d'arts du spectacle de rejoindre des étudiant-es de sociologie et des étudiant-es ingénieurs de l'ESIX pour réfléchir ensemble autour d'un spectacle à venir, en présence et sous la conduite d'une artiste programmée à la Comédie de Caen (Céline Ohrel). En amont et en aval de ce laboratoire, les étudiant-es travailleront sur les thèmes abordés dans le spectacle afin de construire leur regard et de concevoir des propositions scéniques en maîtrisant les implications esthétiques, politiques, etc.

Calendrier spécial : quatre journées intensives (18, 19, 20, 21 octobre – au Dôme et au Théâtre des Cordes), auxquelles s'ajoutent trois séances de préparation et de bilan (les dates et les horaires vous seront communiqués le 1^{er} septembre via e-Campus).

5AT04 TRANSVERSALES 5

Y5AC41 – Initiation à la recherche en arts du spectacle

12h CM + 12h TD

Paola Palma (CM)

Manon Queudeville (TD)

Ce cours se propose d'initier les étudiant-es à la recherche et au travail sur la documentation et les archives en Arts du spectacle. Il s'agira de se confronter à des activités précises, qui constituent la recherche documentaire en études théâtrales, en présence et à distance : identifier un objet de recherche à partir d'un sujet et d'une problématique ; construire un corpus, travailler sur les archives, repérer un fonds, exploiter des typologies de sources différentes, se situer par rapport aux différentes approches méthodologiques.

 ET

5AT42LV1 – Langue vivante 1

24h TD

Langue vivante 1 au choix :

Y5ASANG Anglais OU YHSSAL5 Allemand OU YHSESE5 Espagnol

5AT05 PRÉPROFESSIONNALISATION 5

5AT51 – Du projet à la réalisation 1

50h TP

Enseignant-e à déterminer

Outil de recherche et de formation, cet atelier est un lieu d'expérimentation et d'invention. Les étudiant-es seront confrontés à différents aspects du travail théâtral : la dramaturgie, le jeu de l'acteur, la scénographie, la rencontre avec les publics.

◆ LICENCE 3 – SEMESTRE 6

L3 – S6 – PARCOURS ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES

6AC06 HISTOIRE ET THÉORIES 2**2 COURS AU CHOIX PARMIS LES 3 SUIVANTS :****6AC61A – Histoire et théories 2A**

24h CM

Valérie Vignaux

Cinéma et histoire

À partir d'études de cas empruntés au cinéma de fiction ou de non fiction, le cours envisagera quelques-unes des relations entre cinéma et histoire. On s'intéressera au rôle joué par le cinéma dans l'histoire sociale et culturelle du XX^e siècle en France, aux représentations que le cinéma livre de l'histoire et on s'interrogera sur les caractéristiques d'un récit historique élaboré à partir de sources cinématographiques. Recherches historiques qui ont influé sur la définition du cinéma lui-même puisque le spectacle cinématographique se tient possiblement hors de la salle, tandis que le film peut être œuvre d'art, objet médiatique ou culturel.

Bibliographie essentielleMarc Ferro, *Cinéma et histoire*, Paris, Folio, 1993.Michèle Lagny, *De l'histoire au cinéma*, Paris, Armand Colin, 1997.Antoine de Baecque, *L'Histoire caméra*, Paris, Gallimard, 2008.

ET/OU

6AC62B – Histoire et théories 2B

24h CM

Philippe Ortoli

Le cinéma et les catégories esthétiques

Que le cinéma soit considéré comme un art ne semble plus aujourd'hui poser problème. Dans cette perspective, le penser suivant certaines catégories traditionnelles de l'esthétique propose un angle d'approche intéressant pour réfléchir à la spécificité de sa forme : le cours tentera, dans une perspective qui ne se veut ni chronologique ni téléologique, de revenir sur certains de ces termes, consacrés par la longue histoire des « sciences du beau » (la bibliographie en donne un aperçu), pour juger ce qu'ils nous révèlent du cinéma quand ils en définissent certaines tendances.

Bibliographie conseilléeAlbera, François, *L'avant-garde au cinéma*, Paris : Armand Colin (Cinéma), 2005.Banda, Daniel, Moure, José (textes choisis et présentés par), *Le cinéma : l'art d'une civilisation (1920-1960)*, Paris : Armand Colin (Cinéma/Arts visuels), 2011.Berthomieu, Pierre, *Hollywood classique : le temps des géants*, Aix-en-Provence : Rouge Profond (Raccords), 2009.Campan, Véronique, Menegaldo, Gilles, *Du maniérisme au cinéma*, Poitiers : Editions de la Licorne, 2003.Gaudreault, André, *Cinéma et attraction : pour une nouvelle histoire du cinématographe*, Paris : CNRS (Cinéma et audiovisuel), 2008.Jullier, Laurent, *L'écran post-moderne (un cinéma de l'allusion et du feu d'artifice)*, Paris : L'Harmattan (Champs visuels), 1997.Thoret, Jean-Baptiste, *Cinéma contemporain, mode d'emploi*, Paris : Flammarion (Mode d'emploi), 2011.

ET/OU

6AC63C – Histoire et théories 2C

24h CM

Yann Calvet

La filière cinématographique

Suite de 5AC13C (Histoire des économies du cinéma) : introduction à l'économie du cinéma au travers de l'étude de la filière cinématographique (production, distribution, exploitation) en France et aux États-Unis.

Bibliographie pour débiter

Augros Joël et Kitsopanidou Kira, *L'économie du cinéma américain : histoire d'une industrie culturelle et de ses stratégies*, Paris, Armand Colin, coll. « Armand Colin Cinéma », 2009.

Creton Laurent, *L'économie du cinéma*, Paris, Nathan, coll. « 128. Cinéma », 2003, (dernière rééd. 2016).

Forest Claude, *Introduction à l'économie du septième art*, Collection « Belin Sup-Economie Gestion », Éditions Belin, Paris, 2002.

Bonnell René, *La 25^{ème} image : une économie de l'audiovisuel*, Gallimard, Paris, 2006.

6AC07 ENJEUX CONTEMPORAINS

Y6AC71A – Enjeux contemporains 2A

24h CM

David Vasse

Le cinéma français des années 2000-2010

Dans le prolongement du cours sur le cinéma français des années 90, il s'agira d'étudier l'imaginaire au travail de quelques cinéastes français émergeant au début du XXI^e siècle. Dans un monde de plus en plus clivé sous l'effet d'une mondialisation massive, le cinéma français cherche à témoigner dans des fictions aussi diverses qu'engagées de l'importance de raconter la complexité de la nouvelle donne contemporaine, tant au niveau de la sphère sociale et politique que de la sphère intime. Un corpus d'auteurs parmi les plus importants d'aujourd'hui (Abdellatif Kechiche, Laurent Cantet, Rabah Ameur Zaïmeche, Alain Guiraudie, Arnaud et Jean-Marie Larrieu, etc.) nous permettra de saisir les grandes préoccupations morales et esthétiques d'une production en phase avec son temps.

Une bibliographie et un corpus de films obligatoires seront distribués lors du premier CM.

ET

6AC72B – Enjeux contemporains 2B

24h CM

Hélène Valmary

Le film de super-héros hollywoodien (2000-2022)

Ce cours se penchera sur les deux grandes périodes de productions de films de super-héros hollywoodiens (2000-2008 et 2009-2019) en rappelant d'abord le contexte d'émergence de ces films (à la fois cinématographique et culturel) et la manière dont il a pu nourrir leur réception (le 11 septembre 2001) tout en les resituant dans l'histoire du cinéma hollywoodien et de ses personnages. A partir d'études de cas (Spider-Man, Hulk) et d'analyses de séquences, ce cours s'efforcera de faire émerger et d'interroger les propositions narratives et esthétiques formulées par les films de super-héros hollywoodiens depuis le *X-Men* de Bryan Singer en 2000.

6AC08 CINÉMATOGRAPHIES NATIONALES ET AUTEURS 2

6AC81 – Cinématographies nationales 2

24h CM

David Vasse

Cinéma asiatique

Depuis les années 1990, l'Asie est probablement la région du monde la plus dynamique et la plus féconde en matière de renouvellement des formes cinématographiques. Reconnue partout comme un réservoir immense d'hypothèses esthétiques et thématiques dont certaines sont devenues de véritables références, la production asiatique contemporaine brille d'une place à part, entre mutation des genres et acuité politique, rêverie autobiographique et imaginaire historique. De Taïwan à la Chine continentale, du Japon à la Corée du Sud, le cours privilégiera certains reliefs d'une cartographie du cinéma riche et complexe, à partir d'un corpus de cinéastes et d'œuvres majeurs (Hou Hsiao-hsien, Wong Kar wai, Kiyoshi Kurosawa, Jia Zhang-ke, BongJoon-ho, etc.).

Une bibliographie et un corpus de films obligatoires seront distribués lors du premier CM.

ET

6AC82 – Auteurs 2

12h CM + 12h TD

Hélène Valmary

Douglas Sirk et Vincente Minnelli

Ce cours se penchera sur deux auteurs du cinéma hollywoodien, Vincente Minnelli (1903-1986) et Douglas Sirk (1897-1987), deux grands coloristes qui ont notamment marqué les genres de la comédie musicale et du mélodrame. Nous nous pencherons sur l'ensemble de leur filmographie américaine (Sirk a commencé en Allemagne) en faisant émerger à la fois les thématiques et esthétiques communes et spécifiques à chacun.

6AC09 TRANSVERSALES 6**AU CHOIX :****Y6AC911 – Initiation à la recherche 2 : projets**

26h TD

Raphaël Jaudon

Ce TD proposera un accompagnement pratique à la mise en place de projets à court terme, en s'adaptant aux désirs de chacun et chacune. Pour les étudiant-es souhaitant poursuivre en Master, nous aborderons les différentes étapes permettant de construire un projet de recherche pertinent (choix du sujet, définition du corpus, état de l'art, problématique...). Pour les autres, nous privilégierons des projets dans le champ de l'art ou de la médiation culturelle (financement d'un court-métrage, préparation de concours, création de festival, pratique de la vulgarisation...).

OU

Y6AC912 – Action culturelle : projet collectif

26h TD

Florent Zelmire et *enseignant-e à déterminer*

Après avoir passé en revue les différentes structures culturelles caennaises et dans sa périphérie, vous créerez, en plusieurs petits groupes, un projet collectif culturel sur un thème principal que vous aurez décidé tous ensemble, impliquant à la fois le théâtre et le cinéma. Ces travaux dirigés vous permettront de comprendre la démarche à adopter pour créer une action culturelle à travers un ou plusieurs partenariats avec un lieu et d'en saisir les enjeux.

ET OBLIGATOIREMENT :**6AC92LV1 – Langue vivante 1**

24h TD

Langue vivante 1 au choix :

Y6ASANG Anglais OU YHSSAL6 Allemand OU YHSES6 Espagnol

6AC10 PRÉPROFESSIONNALISATION 5

6AC101 – Tournage et montage image

26h TP

Isaac Azoulay, Hélène Bougy, Anthony Gandais, Camille Lamy, Marie Le Hir, Meera Perampalam, Jean-Marie Vinclair

Cet enseignement prolonge le travail entrepris sur les courts-métrages au premier semestre, pour aboutir à la finalisation d'un montage image. Les films achevés font l'objet d'une présentation devant un jury professionnel en mai et sont soumis à des festivals où ils sont régulièrement sélectionnés et primés.

ET

6AC102 – Mixage son et image

24h TP

Isaac Azoulay

L'atelier permet de finaliser le montage son et le mixage des courts-métrages réalisés. À cette phase de la post-production, les questions posées se concentrent sur la lisibilité du propos et la recherche d'une esthétique sonore, cohérente et originale, au service de la dramaturgie.

L3 – S6 – PARCOURS ÉTUDES THÉÂTRALES

6AT06 THÉÂTRE ET HISTOIRE 2

Y6AT61 / 6AT62 – Répertoire en question

24h CM + 24h TD

Fabien Cavaillé

Voyages, naufrages et utopies dans le théâtre de la première modernité et ses actualisations contemporaines

Comment représenter le voyage et la découverte d'autres mondes au théâtre ? Comment mettre en scène d'autres peuples et que montrer d'eux ? Comment raconter le périple en mer et la construction d'une nouvelle vie ? comment faire du dépaysement une matière de spectacle ? Toutes ces questions traversent le théâtre comique du XVIII^e siècle, marqué par la mondialisation des échanges et l'affirmation de l'impérialisme européen. Entre rêve utopique et satire du présent, tout un répertoire méconnu porte à la scène les voyages d'exploration, raconte la fondation des colonies et invente des figures d'altérité. Ce cours propose d'étudier certains de ces spectacles, imaginés par des auteurs célèbres (Marivaux) et oubliés (Lesage, Fuzelier), de découvrir la variété des formes et des institutions théâtrales de l'Ancien Régime (scènes officielles et non-officielles, scènes commerciales et non-payantes, etc.) et de s'interroger sur la participation des spectacles à la première mondialisation. On se demandera comment et pourquoi on a pu s'inventer un ailleurs, quel rapport imaginer avec l'ici, quelle place et quel rôle donner au rire dans ces voyages comiques. Tels seront les problèmes que nous aborderons au cours de l'analyse dramaturgique et de l'enquête historique menées sur les œuvres.

En parallèle de ce cours, le TD sera l'occasion d'expérimenter la mise en scène des pièces au programme et de réfléchir aux formes et aux modalités de leur actualisation. Il s'agira également de discuter de certains spectacles de la saison théâtrale 23-24 qui font appel à un texte du répertoire, en intégralité ou sous la forme de matériau :

- *La Vengeance est un plat*, mise en scène de Sophie Perez, 23 ou 24 janvier 2024 au CDN
- *La Puce à l'oreille*, mise en scène de Lilo Baur, 2, 3, 4, 6 et 7 février 2024 au Théâtre de Caen
- *Le Malade imaginaire ou le silence de Molière*, mise en scène d'Arthur Nauzyciel d'après Molière et Giovanni Macchia, les 13 et 14 mars, au CDN.

Le travail demandé sera un texte d'argumentation, élaboré progressivement au cours du semestre : les étapes de ce texte composeront les différentes évaluations nécessaires à la validation de ce cours. Pour les étudiant-es de lettres qui prendraient le cours en option, ces modalités seront adaptées.

Corpus (mis en ligne sur e-Campus)

Lesage, Fuzelier et Dorneval, *Arlequin, roi des Ogres*, 1720 [mis en ligne sur e-Campus].

Marivaux, *L'île de la raison*, 1727 et *La Colonie*, publiée en 1750.

Sylvain Maréchal, *Le Jugement dernier des rois*, 1793.

6AT07 POÉTIQUE DE LA SCÈNE CONTEMPORAINE 2

6AT71 – Théâtre et performance

12h CM + 12h TD

Céline Ohrel

Dans la continuité de la résidence au Dôme du premier semestre, ce cours articulera réflexion théorique et expérimentation pratique autour des objets et des dispositifs rencontrés dans la première partie de l'année.

Pour favoriser l'immersion dans les questions dramaturgiques et l'expérimentation au plateau, le calendrier du cours s'organisera en plusieurs sessions longues de travail réparties au cours du semestre.

ET

6AT72 – Formes scéniques contemporaines

12h CM + 12h TD

Charline Granger

L'expérience esthétique dans les formes contemporaines : immersion, choc, participation du public

Le cours portera sur les différents types d'expérience esthétique et de relation aux spectateurs proposés par des formes contemporaines diverses, que l'on a tendance à classer dans la catégorie de « performances » – qu'elles relèvent de ce qu'on appelle le « postdramatique » ou la « nondanse ». Nous nous intéresserons en particulier aux dispositifs esthétiques, scénographiques et sensoriels mis en place par les performeurs et performeuses, et à la manière dont ils sollicitent l'attention et l'émotion des spectateurs. Il s'agira de se demander *in fine* ce que représenter veut dire, dans ces différentes productions, et de s'interroger sur la manière dont la société et le politique sont eux-mêmes mis en question par ces formes.

6AT08 THÉÂTRE ET SOCIÉTÉ 2**6AT81 – Approches pluridisciplinaires**

24h CM

Romain Jobez

Ce cours proposera une approche des enjeux sociopolitiques contemporains du spectacle vivant.

 ET

6AT82 – Approches pluridisciplinaires

24h TD

Alexis Cadinot

Théâtre et société 2 – Approches pluridisciplinaires

Ce cours a pour objectif d'ouvrir les étudiant·es à des voies professionnelles alternatives dans le champ du soin et du médico-social, à travers la présentation du dispositif *Culture et Santé*, mais également de leur faire découvrir une approche singulière des arts vivants à travers différentes déclinaisons d'interventions artistiques : ateliers, résidences, médiations artistiques thérapeutiques dans des lieux de soin et art-thérapie, et plus particulièrement, la dramathérapie.

Le cours abordera quatre thèmes (soin et culture à travers l'histoire ; pourquoi et comment élaborer un projet culturel dans le domaine de la santé ; théâtre et psychisme ; thérapies par le théâtre) en associant transmission de connaissances, rencontres avec des professionnels en relation avec ces problématiques et expériences pratiques.

Attention : ce cours se déroule de manière intensive, des séances de huit heures seront programmées les samedis.

6AT09 TRANSVERSALES 6**AU CHOIX :****Y6AC911 – Initiation à la recherche 2 : projets**

26h TD

Raphaël Jaudon

Ce TD proposera un accompagnement pratique à la mise en place de projets à court terme, en s'adaptant aux désirs de chacun et chacune. Pour les étudiant·es souhaitant poursuivre en Master, nous aborderons les différentes étapes permettant de construire un projet de recherche pertinent (choix du sujet, définition du corpus, état de l'art, problématique...). Pour les autres, nous privilégierons des projets dans le champ de l'art ou de la médiation culturelle (financement d'un court-métrage, préparation de concours, création de festival, pratique de la vulgarisation...).

 OU

Y6AC912 – Action culturelle : projet collectif

26h TD

Florent Zelmire et *enseignant·e à déterminer*

Après avoir passé en revue les différentes structures culturelles caennaises et dans sa périphérie, vous créez, en plusieurs petits groupes, un projet collectif culturel sur un thème principal que vous aurez décidé tous ensemble, impliquant à la fois le théâtre et le cinéma. Ces travaux dirigés vous permettront de comprendre la démarche à adopter pour créer une action culturelle à travers un ou plusieurs partenariats avec un lieu et d'en saisir les enjeux.

ET OBLIGATOIREMENT :

6AT92LV1 – Langue vivante 1

24h TD

Langue vivante 1 au choix :

Y6ASANG Anglais OU YHSSAL6 Allemand OU YHSES6 Espagnol

6AT10 PRÉPROFESSIONNALISATION 6

6AT101 – Du projet à la réalisation 2

50h TP

Enseignant·e à déterminer

Outil de recherche et de formation, cet atelier est un lieu d'expérimentation et d'invention. Les étudiant·es seront confrontés à différents aspects du travail théâtral : la dramaturgie, le jeu de l'acteur, la scénographie, la rencontre avec les publics.

◇ ANNEXES

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

À partir du moment où un étudiant se rend en cours, qu'il s'agisse de CM, de TD ou de TP, il s'engage à un comportement à même de lui assurer, ainsi qu'à ses camarades, les conditions essentielles à un bon apprentissage. Ce comportement passe par quelques « règles de vies » simples :

- arriver à l'heure et dans le calme,
- s'abstenir de bavarder, de manger ou de boire,
- éteindre son téléphone portable et le ranger,
- n'utiliser son ordinateur portable que pour la prise de notes.

Ce comportement, suivi par tous, assurera aux étudiant·es les meilleures qualités d'écoute et de concentration possibles et aux enseignants des conditions optimales de travail.

Une attitude irrespectueuse de ces « règles », nuisible à l'ensemble de la classe, pourra être sanctionnée par les enseignants, ces sanctions pouvant aller de l'exclusion ponctuelle à une décision plus lourde en conseil de discipline.

STAGE ÉTUDIANT EN ENTREPRISE

Source : Ministères de l'emploi et de l'éducation

Un stage facultatif de découverte et d'orientation peut être effectué deux fois au cours de la licence d'Arts du spectacle, en deuxième ou troisième année. Il est d'une durée maximale de six semaines. Il doit être en cohérence avec la formation suivie et être axé sur la découverte d'un métier ou d'un domaine d'activité relevant de son champ disciplinaire. Autorisé par la direction de l'UFR, ce stage ne donne lieu ni à l'attribution d'une note, ni à celle d'ECTS.

LES ÉTAPES LIÉES À LA CONVENTION DE STAGE OBLIGATOIRE

La convention est à rendre à votre référente administrative Licence avant la fin du **semestre précédent le stage**.

Le stage doit se dérouler en dehors des périodes de cours au premier ou au second semestre.

Vous devez télécharger et imprimer en 1 exemplaire (photocopie en 2 exemplaires sera faite par votre référente administrative licence après la 5^e étape des signatures) la convention qui correspond au statut de l'organisme, à partir du site de l'UFR Humanités et Sciences Sociales.

Il est préférable de rencontrer l'enseignant référent de votre formation pour valider la faisabilité du stage avant de passer à l'étape des signatures.

- 1^{ère} signature celle de l'étudiant·e
- 2^{ème} signature celle du directeur l'entreprise
- 3^{ème} signature celle du tuteur de l'entreprise
- 4^{ème} signature celle du tuteur (réfèrent enseignant de votre formation)
- 5^{ème} signature de la direction de l'UFR Humanités et Sciences Sociales

Concernant les étapes 5, vous pouvez remettre la convention à votre référente administrative Licence.

Imprimez 1 exemplaire de la fiche d'évaluation et compte rendu (à remplir par le tuteur de stage de l'entreprise et fournir **UNIQUEMENT** une photocopie à votre référente administrative licence).

Que faire des conventions après les étapes des signatures ?

- 1 exemplaire pour vous à conserver
- 1 exemplaire pour l'entreprise avec votre certificat de scolarité
- 1 exemplaire pour l'université avec l'attestation d'assurance civile

INFORMATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

SCOLARITÉ

L'accueil des étudiants de Licence et de Master se situe au 4^e étage du bâtiment B, campus 1.

La scolarité accueille les étudiants de Licence et de Master du lundi au vendredi. Les horaires sont indiqués sur le site de l'UFR HSS.

Directeur administratif de l'UFR

Éric OSOUF

02 31 56 53 23

Directrice administrative adjointe de l'UFR, en charge de la scolarité

Alexandra HOUARD

02 31 56 60 67

Accueil des étudiants licence

hss.licence.philo@unicaen.fr

hss.licence.socio@unicaen.fr

hss.licence.lm@unicaen.fr

hss.licence.arts@unicaen.fr

hss.licence.histoire@unicaen.fr

hss.licence.humanités@unicaen.fr

hss.licence.se@unicaen.fr

hss.licence.sdl@unicaen.fr

Accueil des étudiants master

hss.scolarite.master@unicaen.fr

Accueil des étudiants DU

hss.scolarite.du@unicaen.fr

Formation continue

hss.formationcontinue@unicaen.fr

LA SCOLARITÉ À VOTRE SERVICE

- Pour effectuer votre inscription pédagogique. L'inscription pédagogique est indispensable pour que vous soyez inscrits aux deux sessions d'examens, pour accéder aux espaces de cours sur e-Campus, pour accéder à votre emploi du temps sur votre agenda Zimbra UNICAEN. Pour les L1, elle est à faire après la journée de prérentrée, APRÈS avoir effectué votre inscription administrative.
- Pour retirer vos relevés de notes, retirer vos attestations de réussite aux diplômes de licence et de master (à l'issue de la L3 et du M2), retirer vos diplômes.
- Pour demander des informations relatives aux enseignements dispensés dans les différents départements de l'UFR HSS.
- Information Léocarte : la Léocarte est envoyée par la DEVE à l'étudiant.

S'INFORMER DANS LE DÉPARTEMENT ET SUR LE WEB

- Grâce à votre **boîte mail Zimbra UNICAEN**, accessible avec votre compte numérique. Les enseignants et l'administration utilisent très fréquemment ce mode de communication et exclusivement l'adresse mail Zimbra UNICAEN. **Vous devez donc consulter quotidiennement votre messagerie électronique.**
- Grâce au site web de l'UFR HSS : <https://ufr-hss.unicaen.fr/>. **Le site est régulièrement actualisé.**
- Grâce à votre compte numérique, accessible à l'adresse web : <http://moncomptenumerique.unicaen.fr/>.
Votre identifiant et mot de passe de votre compte numérique sont nécessaires pour vous y connecter. **Ils vous sont fournis lors de votre inscription administrative. Conservez bien ces codes qui vous seront utiles tout au long de votre formation !**
Sur votre compte numérique, vous disposez d'un agenda électronique, vous pouvez consulter votre emploi du temps actualisé en temps réel et les actualités de la vie universitaire, vous avez accès au portail documentaire des bibliothèques universitaires, à e-Campus (plateforme de cours en ligne) et à beaucoup d'autres ressources.
- Après de la direction, des responsables pédagogiques et de l'ensemble des enseignants.

DÉMARCHES - SCOLARITÉ

Retrouvez toutes les informations relatives aux démarches de scolarité (inscriptions, dispense d'assiduité, dispense d'UE...) sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations : <https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/>.

SERVICES ET OUTILS NUMÉRIQUES

L'université de Caen Normandie met à votre disposition de nombreux services et outils numériques nécessaires et indispensables au bon déroulement de votre vie universitaire.

Un compte unique appelé **Compte numérique** est automatiquement attribué à chaque étudiant de l'université de Caen Normandie. Il est composé d'un identifiant et d'un mot de passe. Il est créé au moment de votre première inscription à l'université.

Confidentialité - Votre identifiant et votre mot de passe sont personnels et confidentiels. Ne communiquez votre compte numérique à personne ! Une fois que vous avez utilisé un poste de travail de l'université, fermez votre session.

Grâce à votre compte numérique, vous avez **accès à** :

- une messagerie électronique Zimbra UNICAEN,
- des services de scolarité en ligne,
- des ressources pédagogiques en ligne sur la plateforme e-Campus,
- des ressources documentaires en ligne (consultation du catalogue des bibliothèques universitaires),
- un espace de stockage Unicloud,
- l'accès au réseau Wi-Fi ...

MESSAGERIE UNICAEN · ZIMBRA

Toutes les informations relatives à votre scolarité et à votre vie universitaire vous sont envoyées exclusivement sur votre messagerie électronique Zimbra UNICAEN. Les étudiants sont donc invités à **consulter quotidiennement** leur messagerie.

Votre messagerie Zimbra UNICAEN vous permet également de **consulter votre emploi du temps** universitaire (CM, TD...) et de le partager.

Tous les enseignants de l'université de Caen Normandie ont une adresse électronique de la forme prénom.nom@unicaen.fr.

Adresse de connexion : <https://webmail.unicaen.fr/>

Guide d'utilisation Messagerie Zimbra UNICAEN : <https://catalogue-de-services.unicaen.fr/service>

PLATEFORME DE FORMATION EN LIGNE · E-CAMPUS

La plateforme e-Campus est un service vous permettant d'accéder à vos **cours en ligne** auxquels vous êtes inscrits pédagogiquement.

Ce service permet notamment :

- de maintenir le lien entre enseignants et étudiants grâce à des outils (forum, mail groupé, etc.).
- de diffuser des ressources pédagogiques.
- de proposer des activités d'apprentissage et d'évaluation (exercices d'auto-évaluation, travaux à rendre, etc.).
- d'assurer les cours en mode classe virtuelle via l'outil de web conférence BigBlueButton intégré à la plateforme.
- d'adapter les modalités d'évaluation à la distance.

Adresse de connexion : <https://ecampus.unicaen.fr/>

Comment accéder à la plateforme e-Campus : <https://webcemu.unicaen.fr/dokuwiki/doku.php?id=moodle:connexion>

Un tutoriel étudiant est disponible dans le menu « Aide » de la plateforme e-Campus.

CATALOGUE DES SERVICES NUMÉRIQUES

Grâce au catalogue des services numériques, vous pouvez consulter en ligne votre **dossier étudiant**, vos **notes et résultats**, éditer un **certificat de scolarité**, consulter votre **messagerie**, accéder à la **plateforme e-Campus**, stocker vos documents ou gérer votre **léocarte**.

Retrouvez tous les services et outils numériques à votre disposition : <https://catalogue-de-services.unicaen.fr/service>

LE DÉLIT DE PLAGIAT

Plagier consiste à copier (ou copier-coller) le texte d'un auteur sans guillemet et sans renvoi aux sources (nom de l'auteur, titre de l'œuvre, pages précises correspondant à l'extrait). Autrement dit, le plagiaire se fait passer pour l'auteur d'un texte qui ne lui appartient pas, et s'attribue indûment les passages d'une œuvre.

Le plagiat est donc un délit de contrefaçon sanctionné par la loi. Le code de la propriété intellectuelle indique que :

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

(Article L.122-4).

A l'université, le plagiat est proscrit par le décret n° 92-657 du 13 juillet 1992 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur placés sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur. Les sanctions du conseil disciplinaire peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur.

CONSIGNES

- Tout extrait emprunté à un auteur doit être placé entre guillemets.
- Les sources, qu'elles soient imprimées ou numériques, doivent être citées explicitement : nom de l'auteur, titre de l'œuvre, de l'article ou de la source numérique, pages, éditions, etc.
- Une citation doit se borner à un bref extrait homogène. Il est exclu de citer des pages entières.
- Sera également sanctionnée toute manœuvre visant, dans le seul but de dissimuler la fraude, à introduire quelques énoncés personnels dans un long passage entièrement plagié.

RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES 2022-2027

Le règlement commun des études constitue un **cadre de référence pour l'organisation des études au sein de l'université de Caen Normandie conformément aux textes réglementaires**, pour la période 2022-2027. Il rappelle les droits et les obligations de l'université et des étudiants dans le respect de la réglementation en vigueur et peut être révisé en cas d'évolution de cette dernière. Ce règlement n'a pas vocation à s'appliquer aux études conduisant au doctorat.

DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES

Vous trouverez dans le règlement commun des études 2022-2027 les informations suivantes :

Références réglementaires

1 – Dispositions générales

- Calendrier universitaire
- Inscription et régimes étudiants
- Contrôle de l'assiduité pour l'attribution des bourses
- Gestion des absences

2 – Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

- Dispositions générales
- Dispositions particulières

3 – Dispositions concernant les stages

4 – Dispositions concernant le déroulement des épreuves

- Affichage du calendrier des examens du contrôle terminal
- Convocation aux examens de contrôle terminal
- Président de salle
- Accès aux salles d'examens
- Documents autorisés en salle d'examens
- Procès-verbal
- Anonymat
- Dispositions particulières aux formations ouvertes à distance

5 – Dispositions concernant les résultats

- Jury
- Communication des résultats
- Communication des copies

6 – Dispositions concernant la fraude aux examens

- Prévention des fraudes
- Les formes de fraude
- Mesures prises en cas de fraude
- Procédure devant la section disciplinaire
- Les sanctions disciplinaires
- Conséquences
- Recours

OÙ CONSULTER LE RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES

Le texte complet du règlement commun des études 2022-2027 adopté par l'université de Caen Normandie est accessible :

- **sur le site de l'UFR HSS**, rubrique Formations/Licence : <https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/licence/>
- **sur le site institutionnel UNICAEN** : <https://www.unicaen.fr/reglement-commun-des-etudes-2022-2027/>

RÈGLEMENT CONCERNANT LES ABSENCES JUSTIFIÉES ET LES DEVOIRS DE SUBSTITUTION POUR LES FORMATIONS ET LES ENSEIGNEMENTS RELEVANT DE L'ECI (ÉVALUATION CONTINUE INTÉGRALE)

Pour les enseignements dont les modalités de contrôle des connaissances (MCC) précisent qu'ils relèvent de l'ECI (évaluation continue intégrale), l'organisation d'épreuves de substitution est prévue **pour les étudiants qui peuvent justifier leurs absences** lors de devoirs d'ECI (et **uniquement pour eux**). L'organisation de ces épreuves de substitution n'est pas systématique, mais obéit à la logique décrite ci-dessous. **Attention, il ne peut pas y avoir d'épreuve de substitution dans les EC qui se valident par des notes de pratique (voir tableaux officiels de MCC).**

Si un étudiant est absent à un devoir d'ECI, **il doit prendre l'initiative de transmettre lui-même, par mail, un justificatif de son absence à la référente de scolarité de sa licence ainsi qu'à l'enseignant concerné, et ceci au plus tard dans les 3 jours ouvrés qui suivent le devoir. L'étudiant devra indiquer dans ce mail ses nom et prénom, l'année de licence, l'intitulé de l'épreuve et le nom de l'enseignant concerné.**

Si l'étudiant ne fait pas cette démarche ou oublie certaines de ces informations, sa demande ne pourra être traitée : dans ce cas, son absence sera automatiquement considérée comme injustifiée (ABI) et lui vaudra la note de 0/20. Les étudiants ne sont pas censés ignorer les dates des devoirs.

Une fois que l'étudiant a transmis son justificatif d'absence, celui-ci est examiné afin de déterminer s'il est bien valide. En dernière instance, c'est l'enseignant concerné qui décide si le délai de transmission et le justificatif sont valides ou non, en accord avec le responsable pédagogique du diplôme ou de l'année. **Sont acceptés comme justificatifs : certificats médicaux, certificats de décès d'un membre de la famille, convocations officielles (à un examen ou un concours), datés du jour du devoir.**

Il n'y a pas de rattrapage des épreuves de substitution.

En ce qui concerne les étudiants qui bénéficient d'une dispense d'assiduité pour une UE ou un EC, il est rappelé que **« dispense d'assiduité » ne signifie pas « dispense d'évaluation ».** En particulier, **si un étudiant est salarié, son employeur est censé le libérer pour tous les devoirs d'ECI en classe, à quelque moment qu'ils aient lieu.** La scolarité de l'UFR peut délivrer une convocation aux étudiants concernés, afin de prouver à leurs employeurs qu'un devoir est bien programmé.

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES À LA LICENCE ARTS DU SPECTACLE

Une absence avec un justificatif valide entraîne automatiquement une neutralisation temporaire de la note du devoir concerné, qui, dans le carnet de note de l'EC ou de l'UE, se manifeste par la mention ABJ (absence justifiée). À l'issue de toutes les évaluations du semestre et de la neutralisation temporaire de toutes les notes pour lesquelles l'étudiant a une absence justifiée, plusieurs cas de figure peuvent se présenter :

- L'étudiant n'a aucune note dans l'EC ou l'UE concernée, car il a une absence avec un justificatif valide pour tous les devoirs du semestre : dans ce cas, il a droit à 2 épreuves de substitution pour cet EC ou cette UE ;
- L'étudiant n'a qu'1 seule note dans l'EC ou l'UE concernée : dans ce cas, il a droit à 1 épreuve de substitution pour cet EC ou cette UE ;
- L'étudiant a au moins 2 notes dans l'EC ou l'UE concernée : dans ce cas, il n'a pas droit à une épreuve de substitution, sauf s'il a une absence justifiée à un devoir dont la note est obligatoirement retenue dans le calcul de la moyenne (c'est-à-dire dans une UE dont le mode de calcul de la moyenne indiqué dans le tableau des MCC est le mode de calcul n°5) ou dont le note est considérée comme la note « référence » (c'est-à-dire dans une UE dont le mode de calcul de la moyenne indiqué dans le tableau des MCC est le mode de calcul n°2). Dans ces deux derniers cas, il a droit à 1 épreuve de substitution.

Si, à l'issue des épreuves de substitution, l'étudiant n'a que 2 notes (y compris celle(s) de l'épreuve ou des épreuves de substitution) dans un EC ou une UE, sa moyenne pour cet EC ou cette UE est calculée de la manière suivante :

- dans les EC ou les UE dont le mode de calcul de la moyenne indiqué dans les tableaux de MCC est le mode de calcul n°4 ou n°5, la moyenne est calculée classiquement, c'est-à-dire qu'elle correspond à la moyenne des 2 notes que l'étudiant a obtenues ;
- dans les EC ou les UE dont le mode de calcul de la moyenne indiqué dans les tableaux de MCC est le mode de calcul n°2, la moyenne est déterminée en comparant la moyenne des deux notes de l'étudiant et la note qu'il a obtenue au devoir considéré comme celui de fin de semestre (que ce dernier ait été réalisé au même moment que tous les autres étudiants ou au moment des épreuves de substitution). La meilleure des deux est retenue et constitue la moyenne qui figure sur son bulletin de notes.

RÈGLEMENT DES DISPENSES D'ASSIDUITÉ ET DE CONTRÔLE CONTINU (UFR HSS)

Sauf cas particuliers décrits ci-dessous, l'assiduité en cours est obligatoire, de même que la participation aux épreuves, écrites et orales, du contrôle terminal et du contrôle continu. Ainsi, la convocation pour une épreuve orale de contrôle continu (exposé) suppose que l'étudiant se présente en TD au jour et à l'heure prévus afin de présenter son travail à l'oral. L'absence de prestation orale entraîne l'attribution de la note 0/20 (la remise d'une production à l'écrit n'est acceptable que si elle a été décidée par l'enseignant chargé du TD et si l'étudiant s'est présenté au jour et à l'heure prévus afin de rendre son travail).

DISPENSE D'ASSIDUITÉ

1.1. L'assistance aux travaux dirigés est obligatoire pour tous les étudiants inscrits. L'assiduité peut y être contrôlée. Elle fait l'objet d'un contrôle systématique pour les étudiants boursiers, au premier et au deuxième semestre.

1.2. Les étudiants qui ne pourraient pas assister aux travaux dirigés d'un ou de plusieurs éléments constitutifs ou UE auxquels ils sont inscrits, pendant la totalité ou la plus grande partie d'un semestre, peuvent demander une dispense d'assiduité. Cette demande doit être adressée au responsable de la formation à l'aide du formulaire approprié (disponible sur le site web). Celui-ci décide d'octroyer ou non cette dispense.

En dehors des situations exceptionnelles, la dispense d'assiduité n'est accordée que si l'une des conditions suivantes est remplie:

- avoir une activité salariée régie par un contrat de travail ou équivalent, pour une durée supérieure ou égale à 10 heures hebdomadaires ;
- être inscrit en double diplôme ou en double cursus ;
- être père ou mère de famille ;
- pour des raisons médicales dûment justifiées ;
- bénéficier d'un régime spécial reconnu par les services de l'université (situation de handicap, sportif de haut niveau).

La distance entre le domicile et l'université n'est pas un motif valable.

1.3. La dispense d'assiduité est accordée pour un ou pour plusieurs éléments constitutifs (EC dans la suite) ou UE : chacun des EC ou UE concernés par la dispense est indiqué par écrit dans le document portant dispense d'assiduité, délivré par le responsable de la formation et annexé au contrat pédagogique de l'étudiant. Dans les EC et UE non concernés par la dispense, l'assistance de l'étudiant aux TD demeure obligatoire.

NB : les étudiants qui n'ont pas la possibilité de suivre les cours en présentiel peuvent choisir de s'inscrire en formation à distance. **Attention** : toutes les formations, tous les parcours et toutes les options de l'UFR ne sont pas proposés en enseignement à distance.

DISPENSE DE CONTRÔLE CONTINU

2.1. En fonction de la situation de l'étudiant, si ce dernier le demande, la dispense d'assiduité peut être assortie d'une dispense de contrôle continu, pour tous les éléments constitutifs ou UE concernés par la dispense d'assiduité ou pour une partie d'entre eux seulement. Cette dispense de contrôle continu n'est ni de droit ni systématique.

2.2. Aucune dispense d'assiduité n'est ordinairement possible en TP.

2.3. Des dispositifs aménagés de contrôle continu peuvent être proposés par l'enseignant aux étudiants dans certains éléments constitutifs ou UE concernés par la dispense d'assiduité (ou aux étudiants dont le statut justifie un tiers temps), y compris dans ceux/celles où il existe un contrôle terminal. A défaut, le contrôle terminal prévu et annoncé dans le guide des études représente 100% de la note de l'élément ou de l'UE pour l'étudiant bénéficiaire de la dispense.

2.4. Dans les éléments constitutifs ou UE évalués à 100% en contrôle continu, des modalités d'évaluation spécifiques sont prévues pour les étudiants dispensés d'assiduité, soit en contrôle continu soit en contrôle terminal.

2.5. Lorsque la dispense d'assiduité ne concerne qu'une partie du semestre ou intervient en cours de semestre, la dispense de contrôle continu éventuellement associée n'est que partielle. Toutes les notes de contrôle continu déjà acquises par l'étudiant

avant l'obtention de la dispense en cours de semestre sont conservées et prises en compte dans le calcul de la note de l'UE concernée, en respectant la part proportionnelle respective du contrôle continu et du contrôle terminal telle qu'elle est prévue (voir guides des études). L'obtention en cours de semestre d'une dispense de contrôle continu dans une UE n'annule donc pas les notes de contrôle continu déjà obtenues.

NB : Attention : lors de la deuxième session, l'évaluation porte à 100% sur le contrôle terminal, pour tous les EC et toutes les UE ; aucun contrôle continu n'est alors pris en compte pour les matières dont l'évaluation comporte un contrôle terminal.

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024

CALENDRIER HSS 2023-2024

août-23		sept-23		oct-23		nov-23		déc-23		janv-24		févr-24		mars-24		avr-24		mai-24		juin-24		juil-24		août-24		
01 Ma	Congés	01 V	Pré-rentrée	01 D		01 Ma	Trouvaille	01 V	48	01 L	Jour de férié	01 J	Semaine 4	01 V	09	01 L	Lundi de Pâques	01 M	Fête de Travail	01 S		01 L		01 J		
02 Ma	Congés	02 S		02 L		02 J	Congés	02 D		02 M	Congés	02 V	05	02 S		02 Ma	Examen	02 J	Examen	02 D		02 Ma	Examen	02 V	31	
03 J		03 V		03 Ma		03 V		03 D		03 S		03 D		03 D		03 Me		03 Me		03 S		03 Me		03 S		31
04 V		04 L	Fin des cours	04 Me		04 S		04 L		04 J		04 D		04 D		04 J	Semaine 12	04 S		04 S		04 J		04 D		
05 S		05 Ma	Semaine 1	05 Me		05 D		05 Ma		05 V	01	05 L		05 D		05 V	14	05 D		05 S		05 L		05 L		27
06 D		06 Ma		06 Me		06 L		06 L		06 S		06 M		06 D		06 V	14	06 D		06 S		06 L		06 Ma		
07 L		07 Ma	Semaine 1	07 Me		07 V		07 J	Semaine 13	07 S		07 D		07 D		07 Ma	Examen	07 J		07 S		07 L		07 Me		
08 Ma		08 D	36	08 L		08 Me		08 V	49	08 S		08 D		08 D		08 Ma	Examen	08 J		08 S		08 L		08 Me		
09 Me		09 Ma		09 Me		09 V		09 D		09 M		09 D		09 D		09 Ma	Examen	09 J		09 S		09 L		09 Me		
10 J	Congés	10 V		10 Ma		10 Me		10 D		10 M		10 D		10 D		10 Ma	Examen	10 J		10 S		10 L		10 Me		
11 V		11 L		11 Me		11 V		11 D		11 J		11 D		11 D		11 Ma	Examen	11 J		11 S		11 L		11 Me		
12 S		12 Ma		12 Me		12 V		12 D		12 M		12 D		12 D		12 Ma	Examen	12 V		12 S		12 L		12 Me		
13 D		13 L		13 Me		13 V		13 D		13 S		13 D		13 D		13 Ma	Examen	13 V		13 S		13 L		13 Me		
14 L		14 Me		14 V		14 Ma		14 D		14 M		14 D		14 D		14 Ma	Examen	14 V		14 S		14 L		14 Me		
15 Ma	Assomption	15 V	37	15 D		15 Me		15 V	50	15 J		15 J		15 J		15 Ma	Examen	15 V		15 L		15 L		15 Me		
16 Me		16 D		16 L		16 Me		16 V		16 M		16 V		16 S		16 Ma	Examen	16 J		16 L		16 L		16 Me		
17 J		17 Ma		17 Me		17 V		17 D		17 M		17 D		17 D		17 Ma	Examen	17 J		17 S		17 L		17 Me		
18 V	33	18 L		18 Me		18 V		18 D		18 J		18 D		18 D		18 Ma	Examen	18 V		18 S		18 L		18 Me		
19 S		19 Ma		19 Me		19 V		19 D		19 M		19 D		19 D		19 Ma	Examen	19 J		19 S		19 L		19 Me		
20 D		20 L		20 Me		20 V		20 D		20 M		20 D		20 D		20 Ma	Examen	20 J		20 S		20 L		20 Me		
21 L		21 Me		21 V		21 Ma		21 D		21 J		21 M		21 D		21 Ma	Examen	21 V		21 S		21 L		21 Me		
22 Ma		22 L		22 Me		22 V		22 D		22 J		22 M		22 D		22 Ma	Examen	22 V		22 S		22 L		22 Me		
23 Me		23 Ma		23 Me		23 V		23 D		23 J		23 M		23 D		23 Ma	Examen	23 V		23 S		23 L		23 Me		
24 V		24 L		24 Me		24 V		24 D		24 M		24 D		24 D		24 Ma	Examen	24 V		24 S		24 L		24 Me		
25 V	34	25 L		25 Me		25 V		25 D		25 J		25 M		25 D		25 Ma	Examen	25 V		25 S		25 L		25 Me		
26 S		26 Ma		26 Me		26 V		26 D		26 J		26 M		26 D		26 Ma	Examen	26 V		26 S		26 L		26 Me		
27 D		27 L		27 Me		27 V		27 D		27 J		27 M		27 D		27 Ma	Examen	27 V		27 S		27 L		27 Me		
28 L		28 Ma		28 Me		28 V		28 D		28 J		28 M		28 D		28 Ma	Examen	28 V		28 S		28 L		28 Me		
29 Ma	chaleur	29 V	39	29 L		29 Me		29 V		29 J		29 M		29 D		29 Ma	Examen	29 V		29 S		29 L		29 Me		
30 Me	aux révisions	30 D		30 L		30 Me		30 V		30 M		30 D		30 D		30 Ma	Examen	30 V		30 S		30 L		30 Me		
31 J	06	31 Ma		31 Me		31 V		31 D		31 J		31 M		31 D		31 Ma	Examen	31 V		31 S		31 L		31 Me		

Week-End	Révisions
Congés	Examen
Férié	

TOULOUSE du samedi 21 octobre 2023 au lundi 05 novembre 2023
NOUËL du samedi 23 décembre 2023 au lundi 05 janvier 2024
USARE du samedi 24 février 2024 au lundi 11 mars 2024
ESPAGNE du samedi 20 avril 2024 au lundi 04 mai 2024

LEXIQUE DU LMD

AJAC : signifie « AJourné Autorisé à Continuer ». Ce système permet à un étudiant qui a validé 8 UE sur 10 de l'année N de passer en année N+1, dans laquelle il devra valider les UE des deux semestres de l'année N+1 et celles qu'il lui manque de l'année N. Ce système peut s'appliquer en L2 et en L3, il n'existe pas pour les M1 et M2.

Capitalisation : acquisition définitive des éléments constitutifs (EC), unités d'enseignement (UE), et semestres obtenus avec une note supérieure ou égale à la moyenne. La capitalisation d'un EC lorsque sa valeur en crédits ECTS est déterminée, d'une UE ou d'un semestre entraîne celle des crédits correspondants.

Compensation : possibilité de valider une unité d'enseignement (UE), un semestre, une année en obtenant une note inférieure à la moyenne dans un élément constitutif (EC), une UE ou un semestre, mais « compensé(e) » par les autres notes des autres EC, UE ou semestre, dans la même année universitaire, en tenant compte le cas échéant des coefficients affectés aux UE et EC. Elle s'effectue :

- au sein d'une UE entre les EC qui la composent,
- au sein d'un semestre entre toutes les UE qui le composent,
- entre deux semestres immédiatement consécutifs de la même année universitaire (S1 et S2 ; S3 et S4 ; S5 et S6).

Contrôle continu (CC) : mode d'évaluation des connaissances consistant à examiner les étudiants de différentes manières (travaux de recherche, interrogations orales ou écrites, exposés ...), tout au long du semestre. Les notes obtenues en contrôle continu s'ajoutent aux notes des examens de contrôle terminal quand l'EC est évalué par CC ou CT.

Contrôle continu intégral (ECI) : mode d'évaluation des connaissances. Il consiste à évaluer les connaissances et les compétences acquises par les étudiants tout au long de l'apprentissage exclusivement par des évaluations multiples, diversifiées et régulièrement réparties tout au long de l'année universitaire.

Contrôle terminal (CT) : mode d'évaluation des connaissances consistant à examiner les étudiants à l'issue de chaque semestre.

Crédits ECTS (European Credit Transfer System) : chaque unité d'enseignement (UE) a une valeur définie en crédits ECTS, proportionnelle au volume d'heures d'enseignement et au travail (cours, Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, stages, projets, travail personnel, séjours à l'étranger...) que l'étudiant doit fournir pour obtenir son UE. Une année d'études correspond à 60 crédits ECTS (soit 30 crédits ECTS par semestre). Une Licence de 6 semestres donne lieu à l'obtention de 180 crédits ECTS. Un master de 4 semestres donne lieu à l'obtention de 120 crédits ECTS. Ces crédits ECTS ne sont alloués qu'à la fin de chaque semestre, et uniquement aux étudiants qui réussissent leurs examens.

Les crédits ECTS sont transférables. Cela signifie que l'étudiant qui en dispose peut les faire valoir dans un autre parcours de formation (sous réserve d'acceptation de l'équipe pédagogique).

Les crédits ECTS sont capitalisables. Cela signifie que toute validation d'UE entraîne l'acquisition définitive des crédits ECTS correspondants.

L'organisation en crédits ECTS permet aussi la validation des acquis de l'expérience professionnelle, culturelle, associative...

Doctorat : 3^e grade du système LMD (bac +8). Plus haut niveau du système LMD, le doctorat est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare au sein d'une école doctorale, après obtention d'un diplôme de Master ou d'un niveau équivalent. Il sanctionne un travail de recherche original mené durant trois ans dans une équipe de recherche. Il est délivré après la soutenance d'une thèse. Cette formation permet d'obtenir le grade de docteur.

Élément constitutif (EC) : une UE est constituée d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC) dispensés sous toute forme d'enseignement (cours, travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), séminaires, conférences, projets, stages...). Un EC correspond généralement à une matière.

Équipe pédagogique : ensemble des enseignants intervenant dans les cours, TD et TP des matières (ou éléments constitutifs (EC)) d'une même unité d'enseignement (UE).

Formation initiale : formation initiale destinée à l'étudiant qui souhaite apprendre les bases d'un domaine professionnel, et s'orienter vers une profession. Elle fournit les compétences et savoirs nécessaires pour exercer un premier métier. Elle permet l'obtention d'un diplôme. Sa durée peut varier d'un type de cursus à un autre.

Formation continue : la formation continue s'adresse à des personnes qui sont déjà pleinement intégrées dans le marché de l'emploi. Il s'agit de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. Cette formation peut venir compléter une formation initiale terminée par le passé, ou bien différer complètement du domaine de la formation initiale dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

Grade : niveau d'études sanctionné par un diplôme. Le système LMD comprend 3 grades : Licence, Master et Doctorat.

LMD (Licence Master Doctorat) : organisation européenne des études universitaires reposant sur des diplômes obtenus à bac + 3 (Licence), bac + 5 (Master) et bac + 8 (Doctorat). Il s'agit d'un découpage des études en 3 niveaux d'études : Licence, Master et Doctorat. Chaque niveau d'études est organisé en semestres et composés d'unités d'enseignements (UE), elles-mêmes composées d'éléments constitutifs (EC). Le système LMD permet d'accroître la mobilité des étudiants européens, la mobilité entre disciplines et entre formations professionnelles et générales. Il permet une meilleure lisibilité des diplômes sur le marché du travail.

Licence : 1^{er} grade du système LMD (bac +3). Diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare en 3 ans (6 semestres) après le baccalauréat, à l'université. La validation d'une Licence donne lieu à l'obtention de 180 crédits ECTS. La délivrance du diplôme donne lieu à la délivrance conjointe d'un supplément au diplôme qui décrit les compétences associées à la licence obtenue. Le diplôme de licence prépare à la fois à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle. La licence permet de solliciter une inscription en cursus de Master.

L1 : 1^{ère} année de formation en Licence

L2 : 2^{ème} année de formation en Licence

L3 : 3^{ème} année de formation en Licence

Majeure/Mineure : parcours de formation associant des enseignements fondamentaux d'une discipline à hauteur de 50 à 60%, dite majeure, à des enseignements fondamentaux d'une autre discipline à hauteur de 20%, dite mineure. Le pourcentage restant sert aux enseignements hors discipline (UE transversale notamment). Les mineures servent aux passerelles.

Maquette : la maquette d'un diplôme est le document décrivant de façon détaillée les caractéristiques de la formation. Ce document est soumis à l'accord du ministère.

Master : 2^e grade du système LMD (bac +5). Diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare en 2 ans (4 semestres) après la Licence, à l'université. La validation d'un Master donne lieu à l'obtention de 120 crédits ECTS. Le Master comprend un adossement fort à la recherche s'appuyant sur les méthodes de recherche, l'usage de fonds documentaires, la méthodologie de rédaction d'un mémoire et sa soutenance. Le master vise une insertion professionnelle de haut niveau (Master orienté « professionnalisation »). Il permet de solliciter une inscription au plus haut grade universitaire, le doctorat, au sein des écoles doctorales (Master orienté « recherche »).

M1 : 1^{ère} année de formation en Master

M2 : 2^{ème} année de formation en Master

Modalités de contrôle des connaissances (MCC) : ensemble des modalités de vérification des connaissances acquises par l'étudiant durant sa formation en vue de l'obtention d'une unité d'enseignement (UE), d'un semestre, ou d'un diplôme. Le contrôle des connaissances peut prendre différentes formes telles que : examen écrit de fin de semestre, contrôle continu, examen oral, rapport de stage, mémoire et soutenance. Les conditions de délivrance des UE, des semestres et des diplômes sont définies dans des règlements de contrôle des connaissances, construits sur un modèle commun, et adaptés à chaque diplôme.

Mémoire : travail de recherche constitutif de la formation en Master. Il est un des éléments du contrôle des connaissances et fait l'objet d'une soutenance devant un jury.

Mention : subdivision du domaine de formation. La mention peut elle-même se décliner en spécialités ou parcours.

Mobilité : possibilité offerte à l'étudiant de passer d'une formation à une autre, d'un établissement à un autre, ou à l'étranger, en faisant valoir ses acquis (unités d'enseignement (UE) capitalisées).

Offre de formation : ensemble des formations proposées par un établissement. Une offre de formation est conçue par l'établissement en explicitant ses objectifs, les parcours de formations qui la constituent, les méthodes pédagogiques mises en œuvre, les volumes horaires, les passerelles établies avec les autres formations, les modalités de contrôle des connaissances et les procédures d'évaluation des enseignements envisagées.

Parcours : cursus de formation comprenant un ensemble cohérent de matières ayant pour objectif de faire acquérir à l'étudiant des connaissances, des aptitudes et des compétences lui permettant d'élaborer progressivement son projet de formation. Subdivision de la mention, un parcours est composé d'un ensemble d'unités d'enseignement (UE) réparties semestriellement et correspond à une offre de formation sanctionnée par un diplôme.

Partiels : examens de contrôle terminal ayant lieu à la fin de chaque semestre.

Passerelle : possibilité de réorientation offerte à l'étudiant permettant, par exemple, de changer de mention de diplôme en cours de cursus tout en conservant les unités d'enseignement (UE) acquises antérieurement. Les passerelles peuvent être soumises à conditions.

Rattrapage : examen de la deuxième chance accordé à l'étudiant n'ayant pas obtenu une moyenne semestrielle supérieure ou égale à 10/20. Les examens de rattrapage ont lieu lors de la deuxième session d'examens.

Semestre : une année universitaire s'articule autour de deux semestres : le premier de septembre à décembre, et le second de janvier à avril.

Session d'examens : les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par des contrôles continus et/ou par des examens de contrôle terminal de fin de semestre. Les sessions d'examens sont les périodes durant lesquelles se tiennent les examens de contrôle terminal.

Deux sessions d'examens sont organisées dans une année universitaire :

- la première session a lieu juste après la fin des enseignements de chaque semestre (décembre/janvier et avril/mai). Elle concerne tous les étudiants de la formation.
- la deuxième session (appelée session de rattrapage) a lieu en fin d'année universitaire (juin). Elle concerne les étudiants n'ayant pas réussi leurs examens à la session 1.

Supplément au diplôme : le supplément au diplôme accompagne le diplôme délivré à l'étudiant à la fin de son cursus. Il décrit les compétences associées au diplôme obtenu par l'étudiant.

TICE : Technologie d'Information et de Communication dans l'Enseignement.

Travaux Dirigés (TD)/Travaux Pratiques (TP) : cours d'approfondissement d'une matière. Ils ont lieu en groupe (généralement une trentaine d'étudiants), et permettent d'approfondir ou de mettre en pratique les enseignements vus en cours magistral (CM).

Transfert : lorsqu'un étudiant souhaite changer d'établissement universitaire, il demande le transfert de son dossier. Le transfert n'est pas automatique, il se fait à la demande de l'étudiant et après étude du dossier de l'étudiant.

Tutorat : accompagnement au bénéfice d'un étudiant qui a pour objectif de favoriser son intégration et sa réussite à l'université. Le tutorat peut être un tutorat d'accueil, méthodologique ou disciplinaire, ou d'accompagnement. Le tuteur peut être un enseignant ou un étudiant.

UFR (Unité de Formation et de Recherche) : structure universitaire regroupant des départements de formation, des laboratoires et des centres de recherche d'une même filière, aussi appelée composante. Une université comprend plusieurs UFR (ou composantes).

Unité d'enseignement (UE) : les enseignements en LMD sont organisés en unités d'enseignements (UE), groupe d'enseignements comportant entre eux une cohérence scientifique et pédagogique. Une UE est constituée d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC) dispensés sous toute forme d'enseignement (cours, travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), séminaires, conférences, projets, stages...) et organisés en vue de l'acquisition d'une compétence identifiée au préalable. Une UE est enseignée et évaluée semestriellement. Une UE peut être obligatoire ou optionnelle. Il existe plusieurs catégories d'UE : UE Fondamentale (enseignement de base), UE Méthodologique (enseignement complémentaire à une UE Fondamentale), UE de découverte (enrichissement des connaissances), UE Transversale (culture générale, langues, TICE...).

UE transférable : unité d'enseignement (UE) capitalisée que l'étudiant peut faire valoir dans le cadre du transfert de son dossier s'il change de parcours, de domaine, de filière ou d'établissement. Une UE n'est pas automatiquement transférable.

Validation : décision administrative attestant que l'étudiant a obtenu une unité d'enseignement (UE) ou l'ensemble des UE d'un semestre ou d'une année universitaire, soit par capitalisation, soit par compensation.

La validation d'une UE est faite dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

La validation des UE se fait aussi par compensation :

- dans la même UE : compensation entre les notes des éléments constitutifs (EC) de l'UE.
- dans la même année : compensation entre les notes des différentes UE de l'année universitaire, pondérées, les cas échéant, par des coefficients.

VAE/VAP : Validation par les Acquis de l'Expérience / Validation par les Acquis Professionnels.

LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES



LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE PIERRE SINEUX (EX-BU DROIT-LETTRES)

La bibliothèque Pierre-Sineux est située sur le campus 1 dans le bâtiment C ; l'entrée se fait côté rue du Magasin à Poudre (coordonnées : 02 31 56 56 94, bibliotheque@unicaen.fr).

Cette bibliothèque universitaire est ouverte tous les jours, sauf le week-end, de 9h (10h le lundi) à 19h. Samedi et dimanche, ce sont les BU des campus 2 et 5-PFRS qui accueillent les étudiants. Le soir, de 19h à 23h, la BU Pierre-Sineux est ouverte en « NoctamBU » : les salles du niveau 1 sont accessibles pour travailler sur place et utiliser les services en libre accès (copieurs, wifi, documentation, automate de prêt). La bibliothèque ferme à Noël et 4 semaines l'été (voir le calendrier des 4 BU qui est publié sur le site www.unicaen.fr/bu). Elle est ouverte à tous les étudiants et personnels de l'université ainsi qu'aux personnes extérieures (l'inscription peut être payante dans ce dernier cas). Sur présentation de la Léocarte, il est possible d'emprunter dans cette bibliothèque comme dans toutes celles du réseau.

Les fonds très riches concernent toutes les disciplines enseignées en Lettres, en Sciences humaines, en Droit... Ils sont principalement conservés dans les magasins : des demandes doivent être faites pour les consulter. Le service Navette+ permet de rendre ou faire venir un livre d'une autre bibliothèque du réseau, même venant d'un autre campus ou site universitaire. Il est possible de faire mettre de côté un ouvrage ou de réserver un document emprunté par un autre lecteur.

Les ressources numériques (bases, revues en ligne ou e-books) sont accessibles à distance, une fois identifié avec son compte numérique.

L'application Affluences permet de voir s'il reste des places à la BU ou de réserver une salle de travail en groupe. En complément du prêt d'ouvrages, les services proposés sont le prêt de PC portables (à domicile ou sur place), le prêt de matériels, l'utilisation du wifi ou des copieurs-scanners. Le personnel est disponible pour répondre à vos questions sur place ou à distance par mail bibliotheque@unicaen.fr ou « chat ».

Le prêt entre bibliothèques (PEB) peut être sollicité pour faire venir un document d'une autre bibliothèque française ou étrangère. C'est un service gratuit pour les membres de la communauté universitaire.



LA BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES DE L'HOMME – PIERRE BARBÉRIS

Située dans le bâtiment G, (entrée située face à la Maison de l'étudiant), la bibliothèque rassemble les collections des départements d'Arts du Spectacle, Lettres modernes et classiques, Sciences de l'Éducation, Sciences du langage, Sociologie, Philosophie ainsi que celles de l'Histoire de l'Antiquité. Ouverture du lundi au jeudi de 9h à 18h, et le vendredi de 9h à 17h. La bibliothèque des sciences de l'homme est ouverte à tous. Coordonnées : bu.barberis@unicaen.fr, accueil : 02 31 56 58 48.

Un peu plus de 40 000 ouvrages (dont 35 000 en libre-accès) sont à la disposition des étudiants et des enseignants-chercheurs : 6700 dans le domaine des Arts et des Arts du spectacle, 14 000 dans le domaine des Lettres modernes et classiques, 1700 en Sciences de l'Éducation, un peu plus de 2000 en Sciences du langage, près de 7000 en Sociologie, 6000 en philosophie et 2500 en Histoire de l'Antiquité. 200 DVD de classiques du cinéma complètent cette offre ainsi que 110 abonnements de périodiques. La bibliothèque met aussi à la disposition des étudiants les mémoires de Master 2 de chaque discipline et les valorise depuis 2019 en déposant sur la plateforme nationale DUMAS le mémoire au format numérique.

Elle fait partie du réseau des bibliothèques de l'université de Caen Normandie (Service commun de la documentation/SCD). Les informations concernant son fonctionnement sont disponibles à la bibliothèque. Les périodes de fermeture sont affichées à l'entrée de la bibliothèque.



LA BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE MADELEINE DERIES

Elle est située au Bâtiment N, au sous-sol, porte SBS 07 (coordonnées : 02 31 56 54 07, deries.bibliotheque@unicaen.fr). Ouverture du lundi au jeudi, de 9h à 18h, et le vendredi de 9h à 15h30.

La bibliothèque historique Madeleine Deries fait partie du réseau des bibliothèques de l'université de Caen Normandie (Service commun de la documentation/SCD) et une seule inscription suffit pour accéder à l'ensemble de ces bibliothèques.

Elle met à la disposition de tous les étudiants de l'enseignement supérieur un fonds de documentation (ouvrages et périodiques) dans les domaines suivants : histoire médiévale, histoire moderne, histoire contemporaine. Les modalités de prêt des documents sont les mêmes dans toutes les bibliothèques du réseau (voir sur le site de la bibliothèque), sauf exceptions : les périodiques sont prêtés comme les ouvrages en libre accès, ainsi que les livres au programme des concours (CAPES et AGRÉGATION). Les mémoires sont essentiellement en consultation sur place et sont déposés depuis 2019 sur la plateforme nationale DUMAS, au format numérique.

LA BIBLIOTHÈQUE DU CENTRE MICHEL DE BOÜARD – CRAHAM

Elle est située dans le bâtiment N (ex-Sciences B), au premier étage, salle SB 116 (tél. : 02 31 56 50 46, responsable : Véronique Rocher).

Ouverture aux lecteurs étudiants, enseignants et chercheurs du mardi au vendredi, de 9h15 à 12h30 et de 13h15 à 16h15.

Pendant, les vacances universitaires, s'assurer des heures d'ouverture.

La bibliothèque du Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales est ouverte aux étudiants, enseignants et chercheurs (en consultation sur place uniquement). Elle dispose d'un fonds très riche en archéologie et en histoire antique et médiévale. Elle abrite un fonds documentaire, principalement axé sur le Moyen Âge, de plus de 11000 titres (périodiques vivants et morts, collections et ouvrages), dont une part est déjà intégrée au catalogue du Service Commun de Documentation de l'université de Caen Normandie. Le nombre et la diversité des revues (françaises, anglo-saxonnes, allemandes, belges, espagnoles, italiennes, scandinaves et d'Europe de l'Est) constituent la richesse de la bibliothèque. Des postes informatiques permettent de consulter le catalogue, mais aussi des périodiques, cédéroms ou sites présélectionnés sur internet. Un lecteur de micro-films et un lecteur de micro-fiches sont également installés dans la bibliothèque qui offre un vaste espace de travail, calme et lumineux. La quasi-totalité des collections est en libre-accès et indexé sur le catalogue de la bibliothèque universitaire.

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE GASTON-MIALARET

Située dans les locaux de l'INSPÉ de Caen au 186 rue de la Délivrande à Caen, ouverte le lundi de 10h à 18h, du mardi au jeudi de 8h30 à 18h et le vendredi de 8h30 à 17h, la bibliothèque Gaston-Mialaret est accessible à tous les étudiants inscrits à l'université (coordonnées : 02 31 56 77 34, bibliotheque@unicaen.fr).

La bibliothèque Gaston-Mialaret est totalement dédiée aux sciences de l'éducation, à la didactique, la pédagogie et la formation. Ses collections réunissent plus de 54 000 ouvrages, dont près de 42 000 en libre-accès, ainsi que 80 abonnements de périodiques. Elle met également à la disposition des usagers d'importants fonds spécifiques : ouvrages de préparation aux concours de l'enseignement du primaire et du secondaire, manuels scolaires toutes disciplines de la maternelle à la terminale, littérature de jeunesse.

Elle participe au service "Navette +" des bibliothèques de l'université, permettant aux lecteurs de faire venir et de rendre des documents d'autres bibliothèques de l'université. Une boîte retour à l'extérieur de l'entrée principale de l'INSPÉ permet la restitution des ouvrages en dehors des horaires d'ouverture. Elle propose le prêt d'ordinateurs portables, ainsi que des salles de travail en groupe, réservables sur Affluences, équipées d'un système de partage d'écran.

LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

La principale est la bibliothèque Alexis de Tocqueville, bibliothèque du réseau de Caen la mer, située sur la presqu'île caennaise, 15 quai François Mitterrand à Caen. 120 000 documents (tous supports confondus) sont mis à disposition dans les 4 pôles thématiques (Arts, Sciences Humaines, Littérature et Sciences et Techniques).

Coordonnées : 02 31 30 47 00, www.caenlamer.fr/bibliothequecaen/

LE CLES

L'arrêté du 03 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidats inscrits aux diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et au diplôme universitaire de technologie instaure **l'obligation d'une certification en langue anglaise pour obtenir des diplômes de licence générale**, licence professionnelle et pour cinq spécialités de DUT. Cette certification doit être extérieure à l'université et reconnue par le monde socio-économique. La passation de cette certification est gratuite pour les étudiants. Le coût est pris en charge par l'établissement.

QU'EST-CE QUE LE CLES ?

Le CLES (Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) est une certification accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche adossée au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Il permet d'évaluer les compétences opérationnelles de communication des étudiants dans plusieurs langues étrangères. Le CLES est un dispositif de certification complet car il évalue de façon directe 5 compétences : la compréhension et production orales et écrites, l'interaction orale. Pour obtenir le CLES le candidat doit valider les 5 compétences. Les compétences validées ne sont pas capitalisables (il faut donc les valider toutes en même temps pour obtenir le CLES).

Il existe deux niveaux du CLES préparés à l'université de Caen Normandie : CLES niveau 1 (B1), pour faire face à toutes les situations de la vie courante et CLES niveau 2 (B2) : pour interagir et négocier dans la majorité des domaines.

SE PRÉSENTER AU CLES

L'université de Caen Normandie propose des sessions CLES niveau 1 (B1) et CLES niveau 2 (B2) pour l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'italien et le portugais.

Public éligible :

Les inscriptions au CLES sont ouvertes aux étudiants UNICAEN de Licence 3, Master 1 et Master 2 ou sur projets de mobilités et aux étudiants d'universités centres CLES dans le cas où la langue ou le niveau souhaité n'est pas organisé dans l'université d'origine.

Pour les étudiants souhaitant passer le CLES, l'inscription n'est pas automatique. C'est une démarche volontaire, qui se fera dans les premières semaines de l'année universitaire auprès des enseignants de langue.

INSCRIPTION

Avant de vous inscrire, vous devez vérifier que vous êtes éligible au CLES puis définir votre niveau avec votre enseignant en langues ou par auto-évaluation (lien en bas de page).

Pour toutes informations relatives à l'inscription :

- consulter la page du CLES du Portail International du site UNICAEN : <https://www.unicaen.fr/formation/nos-formations/certifications/certifications/>
- contacter le pôle Formations en Langues PFL du Carré international : intl.certifications@unicaen.fr

SE PRÉPARER AU CLES

En théorie un étudiant peut se présenter au CLES sans préparation spécifique. En pratique, un travail régulier sur les compétences en cours de langue et/ou en autoformation reste l'approche à privilégier pour se présenter au CLES.

Le pôle Formations en Langues PFL du Carré International (bâtiment MLI), propose aux candidats CLES : un accès gratuit au centre de ressources (salle Li 242, Bâtiment MLI), des ateliers d'entraînement à l'oral (avec des locuteurs natifs), des modules d'entraînement aux compétences CLES (avec enseignant), inscription obligatoire : intl.certifications@unicaen.fr, et un travail en autoformation.

Ressources à votre disposition :

Site national du CLES (exemples de sujets avec corrigés) : <http://www.certification-cles.fr/>

Évaluez votre niveau avec Testlang sur e-Campus UNICAEN : <https://ecampus.unicaen.fr>

PIX – NOUVELLE CERTIFICATION AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

QU'EST-CE QUE LA CERTIFICATION PIX ?

PIX est un service public de plateforme en ligne d'évaluation, de développement et de certification des compétences numériques. PIX remplace le Brevet informatique et internet (B2i) et la Certification informatique et internet (C2i) au sein des établissements scolaires. Le service est accessible gratuitement à tous les étudiants et ouvert à tous les francophones. Il ne s'agit pas d'un diplôme universitaire, mais d'un certificat national de culture numérique au format européen, qui permet d'obtenir un profil de compétences avec un score et un niveau certifiés. En conformité avec le cadre de référence européen DigComp, PIX évalue les compétences numériques sur 16 compétences et dans cinq grands domaines :

- Informations et données
- Communication et collaboration
- Création de contenu
- Protection et sécurité
- Environnement numérique

Les épreuves évaluent les connaissances, mais également les savoir-faire et la capacité à identifier les enjeux du numérique.

PRÉPARER LA CERTIFICATION PIX

Des séances de certification PIX sont organisées régulièrement dans les locaux de l'université de Caen Normandie, centre agréé par PIX.

La participation à l'une de ces séances demande deux inscriptions :

- Une sur la plateforme d'auto-formation à PIX de l'université de Caen Normandie (voir ci-dessous)
- Une sur la plateforme nationale de certification PIX : <https://pix.fr/>

L'espace d'auto-formation est structuré en fonction des domaines du référentiel utilisé dans PIX. Cet espace est accessible sur e-Campus à l'adresse suivante : <https://ecampus.unicaen.fr/course/index.php?categoryid=15550>

Les UE TICE (ou Informatique ou Formation au numérique) intégrées dans vos formations viendront s'articuler avec cette formation et certification aux compétences numériques, selon des modalités qui vous seront précisées par vos enseignants.

Pour plus d'informations :

- <http://cemu.unicaen.fr/espace-etudiant/pix/>
- contact : pix.info@unicaen.fr

INFORMATIONS UTILES

BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour toute demande de bourse ou de logement en résidence universitaire, il est indispensable de constituer un **Dossier Social Étudiant · DSE**. Il s'agit d'une procédure en ligne et unique via le portail messervices.etudiant.gouv.fr. Les demandes sont à effectuées en ligne **chaque année**.

Les bourses sont accordées aux étudiants de nationalité française ainsi qu'à des étudiants étrangers sous certaines conditions (se renseigner auprès du CROUS).

Une bourse est incompatible avec un emploi salarié à temps plein (mais cumulable avec un emploi à temps partiel sous certaines conditions).

Conformément au règlement commun des études 2022-2027, **l'assiduité des étudiants boursiers du CROUS est contrôlée** par la présence aux évaluations de Contrôle Continu (CC) et de Contrôle Terminal (CT) et/ou d'Évaluation Continue Intégrale (ECI). Ce contrôle de l'assiduité est effectué par la scolarité en lien avec le ou la responsable de la formation.

Les **absences aux évaluations** doivent être **justifiées**, au plus tard, **dans les 48 heures qui suivent l'absence** :

- auprès des enseignants pour les CC et/ou ECI,
- auprès de la scolarité pour les CT.

Si un étudiant est déclaré non assidu, les sanctions peuvent aller jusqu'à la suspension de la bourse par le CROUS et à la demande de remboursement des sommes déjà perçues.

Pour plus d'informations :

- CROUS Normandie, 23 avenue de Bruxelles, CS25317, 14065 Caen, tél. 09 72 59 65 14
- Site internet du CROUS : <https://www.crous-normandie.fr/bourses-et-aides-financieres/>

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Les programmes d'échange Erasmus+ et interuniversitaires permettent aux étudiants de passer six mois ou un an en L3, master 1 ou master 2 dans une université étrangère (Athènes, Cardiff, Glasgow, Southampton, Paderborn, Würzburg, Bari, Milan, Naples, Sienna, Turin, Madrid, Salamanque, Prague, Bergen, Oslo, Sofia, Ljubljana, etc.) en bénéficiant d'une bourse.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'enseignant(e) référent(e) Erasmus+ et interuniversitaire du département.

ARTISTE DE HAUT NIVEAU

Les étudiants peuvent bénéficier de dispenses d'assiduité aux CM et TD avec l'accord des enseignants (cf. Règlement des dispenses d'assiduité et de contrôle continu).

ATHLÈTE DE HAUT NIVEAU

Les étudiants peuvent bénéficier de dispenses d'assiduité aux CM et TD avec l'accord des enseignants (cf. Règlement des dispenses d'assiduité et de contrôle continu).

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Les associations étudiantes ont pour but de fédérer les étudiants, de les informer, de les aider dans leurs démarches administratives et pédagogiques, de rassembler les étudiants autour d'activités ludiques ou pédagogiques. Elles participent au développement de la vie étudiante. Elles représentent les étudiants au conseil d'UFR.

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DE L'UFR HSS



AEHC - Association des étudiants en histoire de Caen

<https://www.facebook.com/aehc.assohistoirecaen/>

<https://twitter.com/aehc14>



ARTÉMIS - Association des étudiants de lettres, arts du spectacle et sciences du langage de Caen

<https://www.facebook.com/bde.artemis/>

https://twitter.com/bde_artemiscaen



AESEC - Association des étudiants de sciences de l'éducation de Caen

<https://www.facebook.com/aesec14/>



AESOC - Association Étudiante Sociologie de Caen

<https://www.facebook.com/AESOCDECAEN/>



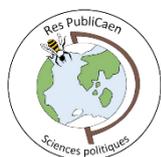
ÊTHOS - Association de Philosophie de Caen

<https://www.facebook.com/EthosCaen/>



HUMANUMI – Association des Étudiants en Humanités Numériques de Caen

<https://www.facebook.com/HumaNumi/>



Association Res PubliCaen

res.publicaen@gmail.com

RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT DE L'ÉTUDIANT

QU'EST-CE QUE LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT ?

Les étudiants de l'université de Caen Normandie engagés au sein d'activités mentionnées à l'article L611-9 du code de l'éducation peuvent demander que les compétences, aptitudes et connaissances, disciplinaires ou transférables, acquises dans l'exercice de ces activités et qui relèvent de celles attendues dans leur cursus d'étude, soient validées au titre de leur formation.

Les mêmes activités ou missions dans l'engagement de l'étudiant ne peuvent donner lieu qu'à une seule validation par cycle de formation (licence, master).

ACTIVITÉS RECONNUES DANS LE CADRE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

- Activité bénévole au sein d'une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 ou inscrite au registre des associations en application du Code civil local applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle
- Activité professionnelle, que celle-ci s'exerce ou non au sein de l'établissement
- Activité sportive exercée par les personnes inscrites sur les listes mentionnées à l'article L. 221.2 du Code du sport
- Activité militaire dans la réserve opérationnelle
- Engagement dans la réserve opérationnelle de la police nationale
- Engagement de sapeur-pompier volontaire
- Service civique
- Volontariat dans les armées
- Autres (consulter la note de cadrage)

COMMENT FAIRE LA DEMANDE ? · CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Déposer sa demande sur l'application e-Candidat. La demande sera étudiée par le responsable de la formation.
2. Procéder à l'inscription pédagogique dans l'UE ou l'EC Engagement étudiant auprès de la gestionnaire de scolarité, après notification de la décision par le responsable de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

La validation de l'engagement de l'étudiant peut prendre la forme de l'attribution de crédits ECTS, de points bonus, ECTS surnuméraire. Les modalités possibles de validation sont fixées et validées par la CFVU.

L'évaluation de l'engagement s'appuie pour partie sur l'investissement personnel et l'implication effective et durable de l'étudiant durant la réalisation de sa mission, mais également sur sa capacité à présenter clairement les enjeux de son action, à proposer une réflexion sur cet engagement et les compétences acquises ou développées.

La commission évaluera l'acquisition des connaissances, compétences et aptitudes sur la base d'un rapport et d'un oral de soutenance.

Note de cadrage et plus d'informations sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations/Licence :

<https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/licence/>

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE – EOI

DES SERVICES À VOTRE DISPOSITION, POUR VOUS AIDER DANS VOTRE ORIENTATION ET VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE



DES SPECIALISTÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU SERVICE DES ÉTUDIANTS

Pour toutes vos questions en lien avec vos études, votre projet professionnel...

WEB <https://www.unicaen.fr/formation/orientation-insertion/>

TEL 02 31 56 55 12

MAIL orientationinsertion@unicaen.fr

LIEU campus 1 bât. B • niveau 0

Pour s'informer sur le devenir des étudiants de l'université de Caen : poursuites d'études, métiers, salaires...

WEB <https://www.unicaen.fr/formation/nos-enquetes/>
